

Armand LACROIX
Conservateur du Cabinet des Monnaies et
Médailles du Revest
Membre de l'Académie du Var.

A LA
RENCONTRE
DES
COMMONI

Le Revest et la Région Toulonnaise
du néolithique à la fondation de
Télo Martius

SOMMAIRE

Sommaire.....	I
Qui étaient les Commoni ?	I
Les Phocéens fondent Marseille	IV
Le Revest et la vallée de Dardennes.....	VIII
Les origines de Toulon.....	XVI
La notice des dignités de l'empire.....	XX
L'oppidum de la Courtine	XXIII
Les monnaies de la Courtine.....	XXXI
Les monnaies Massaliètes.....	XXXVII
Considérations sur les monnaies trouvées à la Courtine	XLIV
Les Monnaies Gauloises et de la République Romaine	XLVI
Les monnaies des colonies Romaines	L
Les monnaies de l'empire Romain circulant en Gaule	IVI
L'inscription de Trophée d'Auguste.....	LXIII

PREFACE

Il ne peut qu'être surprenant que l'œuvre d'un Membre de l'Académie du Var ne soit pas présentée par l'un de ses éminents Collègues de cette savante Assemblée.

La raison en est simple. Par ce travail de recherche historique tout autant que numismatique Armand Lacroix a voulu honorer son village et le Cabinet des Monnaies dont il est le conservateur . Or ce Cabinet est partie intégrante de la Maison des Comoni, tous deux ayant été inaugurés le même jour.

Pourquoi donc une "Maison des Comoni"?

Il fallait donner un nom à ce qu'au départ on nommait sans effort d'imagination "salle polyvalente" qui par la suite se justifia d'autant moins qu'au lieu d'une salle il en exista trois, très peu polyvalentes de surcroît. Un nom n'est pas chose facile à trouver. Nous l'avons rapidement compris. Pourquoi choisir une personne plutôt qu'un lieu? Un Peintre à la place d'un poète? Un ancien de préférence à un contemporain?

C'est alors que sont apparus, revenant du fond des temps, les Comoni qui furent les premiers hommes à laisser des traces de leur existence, voilà trois mille ans, sur ce coin de terre où depuis la vie s'est poursuivie.

Ces Comoni... qui étaient-ils? D'où venaient-ils?

Les réponses ont toujours été difficiles. Lorsque les historiens, grecs ou latins, ont commencé à décrire et raconter ce qui plus tard deviendra la Gaule près de vingt siècle, déjà, s'étaient écoulés. D'autre part l'orthographe a connu de nombreuses raisons de se modifier. Tout cela explique que le nom des "Comoni", écrit de cette façon, ne figure nulle part. Pour les trouver Armand Lacroix a dû partir à leur recherche au milieu des innombrables peuples, peuplades ou tribus qui vécurent durant ces longues années. Son enquête l'a conduit parmi les "Comuni", les "Communi" et enfin les "Commoni", l'amenant à reconnaître en ces derniers ceux qu'il recherchait.

Ne devrions-nous pas alors écrire "Commoni"?

Par fidélité envers nos anciens, fiers de descendre des "Comoni" selon une tradition transmise de génération en génération, nous n'ajouterons pas le second "m" sur la façade de notre maison. Et puis aussi n'est-il pas agréable de supposer qu'il eût bien accepté ce sacrifice le groupe qui délaissa un jour sa tribu d'origine pour se fixer en ce lieu riche et merveilleux sur les pentes de la montagne devenue "Le Mont Caume" et le piton rocheux qui sera le Revest placé par la Nature au milieu d'un cirque de collines s'ouvrant par une magnifique trouée vers la mer.

Revenons à l'histoire. Armand Lacroix a réussi la gageure de rendre facile à suivre les pérégrinations de peuples fuyant un envahisseur ou venant de bien loin vers la future Provence pour trouver des contrées plus clémentes quitte à essayer d'en chasser les occupants à défaut de s'entendre avec eux.

Puis bien des siècles ayant passé voici qu'un homme de ces temps lointains comprit un jour qu'il était possible de se procurer auprès d'autres hommes ce qui lui manquait autrement que par le vol ou le pillage. Tout commença très simplement par des échanges avant qu'une autre idée fit naître la monnaie. Ce fut alors la première vente avec le tout premier achat.

L'Historien va céder la place au Numismate et après la découverte des "Comoni" ce sont des monnaies que ce livre présente, largement accompagnées de photographies ou de dessins. Les spécialistes ne manqueront pas d'apprécier tandis que les autres s'apercevront que ce qui est aisé à comprendre est intéressant à connaître.-Peut-être, alors, se trouveront-ils attirés vers cette numismatique dont le nom en les effrayant les tenait éloignés - l'auteur aura gagné ainsi une seconde fois son pari.

Aux compliments que mérite Armand Lacroix pour son travail, pour la clarté avec laquelle il expose le résultat des ses recherches et la présentation des monnaies le Maire doit ajouter des remerciements car après avoir lu cette étude nombreux seront ceux, espère-il, qui auront à cœur de venir dans notre "Maison des Comoni" admirer les pièces exposées. Nous avons choisi de les présenter en thèmes successifs puisqu'il n'est pas possible de montrer en même temps toutes nos monnaies, plus de dix mille, qu'Armand Lacroix a passé plus de quarante années à réunir. Elles font la gloire de notre Musée et contribuent aussi à celle de la "Maison des Comoni" dédiée à ceux qui apparurent voilà, trois mille ans sur notre terroir et que ces pages font vivre une nouvelle fois.

Charles VIDAL

Maire de LE REVEST-LES EAUX

L'objet de cette étude est d'essayer de présenter l'histoire de notre vallée aux temps préhistoriques et en particulier, celle de cette tribu des "commoni" dont elle était une partie du territoire.

Je fais appel à votre indulgence car les considérations historiques, surtout en ce qui concerne l'antiquité, la préhistoire, ne sont pas définitives, figées, et sont souvent appelées à être remises en question par de nouvelles découvertes et interprétations.

QUI ETAIENT LES COMMONI?

Je me suis efforcé de cerner le sujet en puisant aux sources les plus variées, les mieux contrôlées, les plus sérieuses, mais il est évident qu'il reste encore beaucoup à dire, à découvrir.

D'où vient donc le nom de "Commoni" qui désignait jusqu'aux débuts de notre ère les peuplades qui occupaient le littoral varois et son arrière-pays approximativement entre Bormes et la limite des Bouches du Rhône.

Ce sont les auteurs anciens qui nous ont transmis cette appellation.

Strabon, géographe grec né en Cappadoce vers 50 Av. J. C, ayant longtemps vécu à Rome, auteur d'une géographie en 27 livres, traite de la Gaule, de la région ligure et de Massalia et nous donne de bonnes informations sur les Salyens et les Massaliètes.

Ptolémée (claudé), astronome et géographe grec qui vécut longtemps à Alexandrie au deuxième siècle, auteur d'une géographie en huit livres, nous parle également de la côte Ligure et de Massalia et cite les Comani entre Marseille et l'Argens.

Pline l'ancien, dont nous reparlerons un peu plus loin, nous parle également des COMANI et des CAMUNI.

Enfin, ce nom variant en orthographe, est régulièrement cité par des auteurs contemporains et se trouve dans des atlas, sur des cartes représentant la Gaule, sans précisions particulières. Je le trouve notamment dans un ouvrage que j'utilise fréquemment pour identifier les monnaies gauloises, l'atlas De La Tour, le nom des "Commoni" s'y étale entre Bormes et la Ciotat.

Revenons à **Pline** l'ancien, savant et amiral romain, né en 23 de J. C, mort en 79 lors d'une éruption de Vésuve, et qui en 74 de notre ère était préfet de la flotte de Misène. Misène située près de Naples étant à l'époque l'une des plus importantes base navale romaine (sous le règne de Vespasien, 69 - 79 - de J.C).

Plinie ayant, comme je l'ai dit, déjà cité les Comani et les Camuni, appelait, aussi dans un document précieux qui nous est parvenu, tout le littoral de l'ouest varois entre "citharista" et "Bormani", "la Regio Camatulorum". Toulon n'étant pas cité.

Est ce que "Commoni" ou "Camatulicien", les deux termes s'appliquant à la même région, désignent la même tribu?

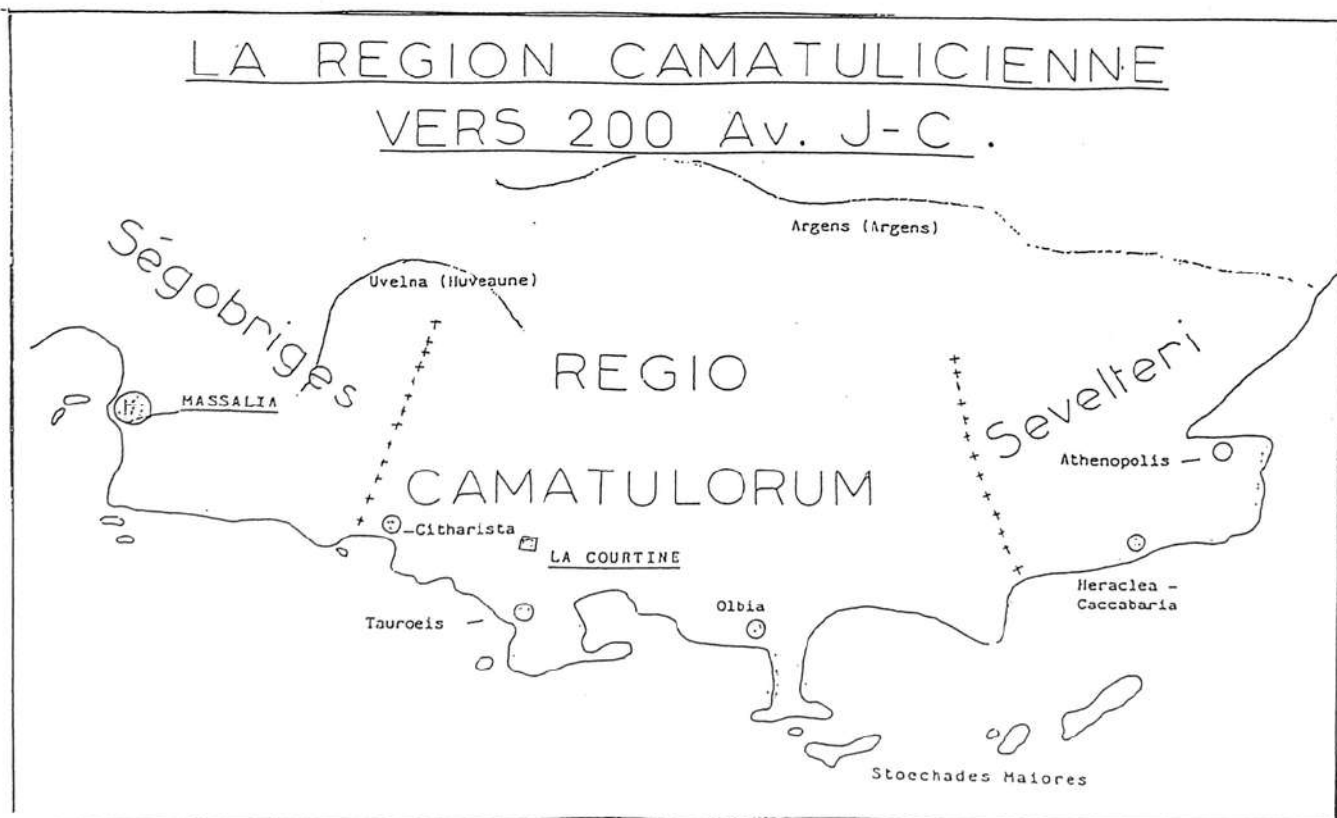
Je dirai : probablement, jusqu'à preuve du contraire, Camatulici étant sans doute une adaptation plus latine du mot "Commoni".

Mais, qui étaient ces Commoni?

La question est bien moins simple qu'on pourrait se l'imaginer, et difficile à résoudre.

Si nous nous situons à l'époque où les auteurs Grecs et Latins les ont fait sortir de l'anonymat de la préhistoire, ils constituaient une peuplade dont les limites territoriales approximatives jouxtaient à l'Est celle des "Svelteri", région de Cavalaire "Héraclia - Cacabaria", à l'Ouest celles des "Ségobriges", voisins des Massaliètes et au nord celles des "Tritolli" et des Vercini, régions de Rians, Salernes.

Toutes ces peuplades, et de nombreuses autres, étaient - on le suppose - fédérées au sein du grand peuple des "Salluvii" - Salyens - dont le territoire s'étendait du Rhône au Var.



Mais quels étaient exactement les liens exacts, l'organisation politique de ce vaste ensemble. Nous n'en savons à peu près rien. Et quelles étaient les races? Je vais essayer de répondre. Ils sont désignés habituellement sous l'appellation de "**Celto-ligures**", ce qui est assez vague.

Les fouilles effectuées par les archéologues dans les différents abris sous-roche de la région permettent de situer les dates des premiers habitats au début chalcolithique, c'est à dire, il y a environ quatre mille ans.

Nous appellerons ces premiers lointains ancêtres : les Ligures.

Vers 1600 avant J. C, les Ibères venus d'Espagne, repoussés par les premières invasions celtes, se réfugièrent sur notre littoral et se mêlèrent aux autochtones, ce qui donna des Ibéro-ligure.

Vers le quatrième siècle avant notre ère, les Celtes "Galls", établis au nord et à l'ouest de la Gaule, envahirent notre région et s'intégrèrent à la population qui devint (oublions les Ibères) Celto-ligure.

D'où vient le mot "Ligure" ?. Ce sont les historiens anciens qui depuis la plus haute antiquité, ont donné ce nom aux premiers habitants de notre région - entre autre, les Massaliètes - et le mot "Salluvii" ou Salyen" dont nous avons précédemment parlé ?. Il nous est rapporté par Strabon qui dit qu'entre le Rhône et les Alpes, la Durance et la Mer, se trouve le territoire des Salyens.

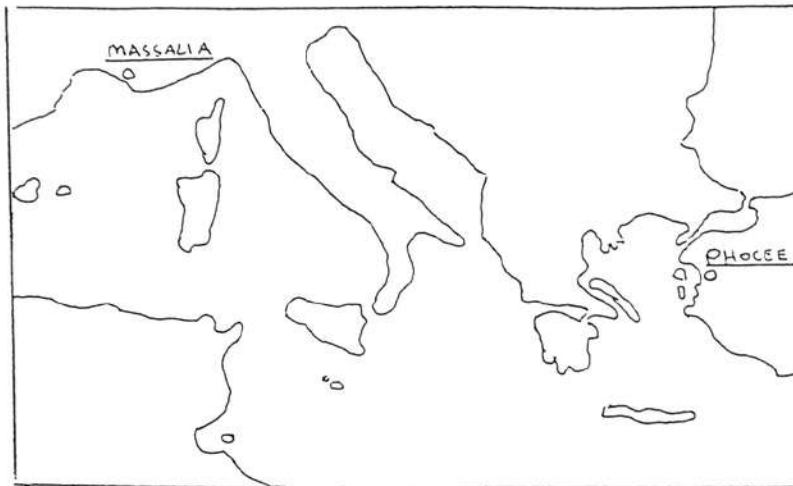
Ces Salyens étaient - ils organisés en royaume, confédération, comme certains le supposent. Contentons nous de dire que le terme désigne toutes les tribus occupant la zone délimitée par Strabon.

Puisque nous y sommes je vais parler un peu de nos voisins de l'ouest les "Ségobriges".

Ils occupaient le territoire délimité par les vallées de l'Huveaune et du Jarret, leur oppidum se situant semble-t-il à Allauch sur le mont Rodinac - Rodinac rappelant peut-être le souvenir des visites de navigateurs rhodiens dans la région.

D'après certains auteurs anciens, cet oppidum serait celui des Comani. Curieuse analogie de noms, mais ne nous égarons pas. Reportons nous toutefois aux débuts plus ou moins légendaires de l'histoire de Marseille. Nann, roi des Ségobriges, donna sa fille Gyptis en mariage à Protis, chef des Phocéens, et en dot le site de la future Massalia. C'est ainsi que fut fondée Marseille il y a vingt six siècles, mais tout ne fut pas parfait par la suite

LES PHOCEENS FONDENT MARSEILLE



**Situation
de
MARSEILLE
et de
PHOCEE**

Selon Trogues-Pompée, historien latin du premier siècle de notre ère, et peut-être né en Gaule, auteur d'une histoire universelle en 44 livres, ouvrage malheureusement disparu, mais dont il nous reste un bon abrégé dû à Justin, autre historien latin contemporain des Antonins, donc du deuxième siècle, Comanus fils de Nann, trouvant les nouveaux venus encombrants, réussit à pénétrer par ruse dans la jeune cité, mais ayant échoué dans sa tentative de réduire la Nouvelle Phocée, fut mis à mort ainsi que ses guerriers.

Nous sommes censés raconter l'histoire des Commoni. Je ne peux pourtant m'empêcher de faire une digression en faveur des massaliètes.

Ces proches voisins ont exercé une telle influence sur l'histoire des Commoni, et sur celle de la France en général (de la Gaule) à ses premières apparitions historiques, qu'ils méritent des égards particuliers. Paris est né 600 ans après Marseille ; Toulon aussi.

Je vais donc relater en détail la tragédie du roi Comanus. Il avait succédé à son père, Nannus, lequel avait donné aux Phocéens,

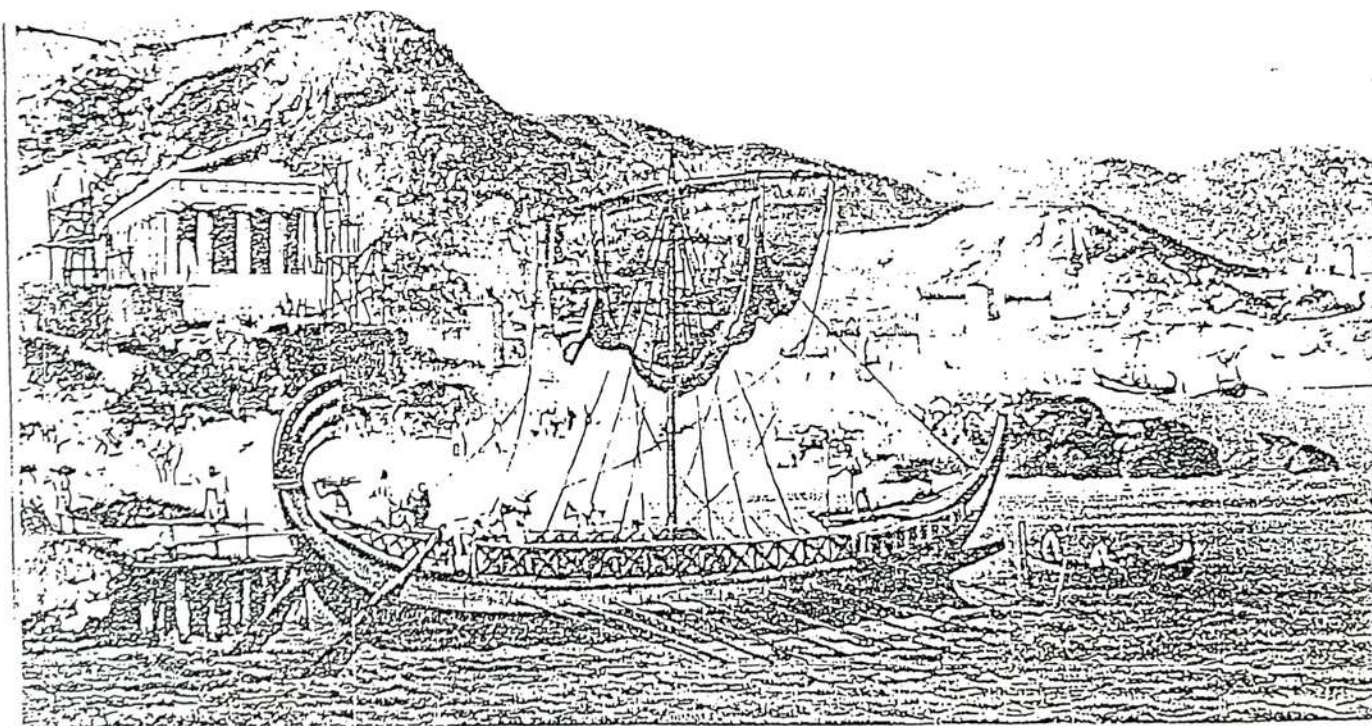
quelques décades auparavant, les berges du Lacydon pour s'y installer et y bâtir une ville.

Les grecs avaient construit la cité sur la rive ouest de la superbe calanque avec des pierres extraites d'une carrière ouverte sur la rive gauche, près du futur emplacement de l'abbaye de Saint Victor.

Déjà, sous Comanus, la ville dominée par les temples dédiés à Apollon (de Delphes) et à Artémis (d'Ephèse) - et peut-être à Athéna - devait avoir fière allure.

On peut supposer que ces temples avaient été construits sur la butte Saint Laurent et sur la butte des Moulins.

La ville était d'autre part entourée de solides murailles, et sans doute un théâtre avait été construit face à la mer, dominant l'emplacement de l'actuelle Joliette.



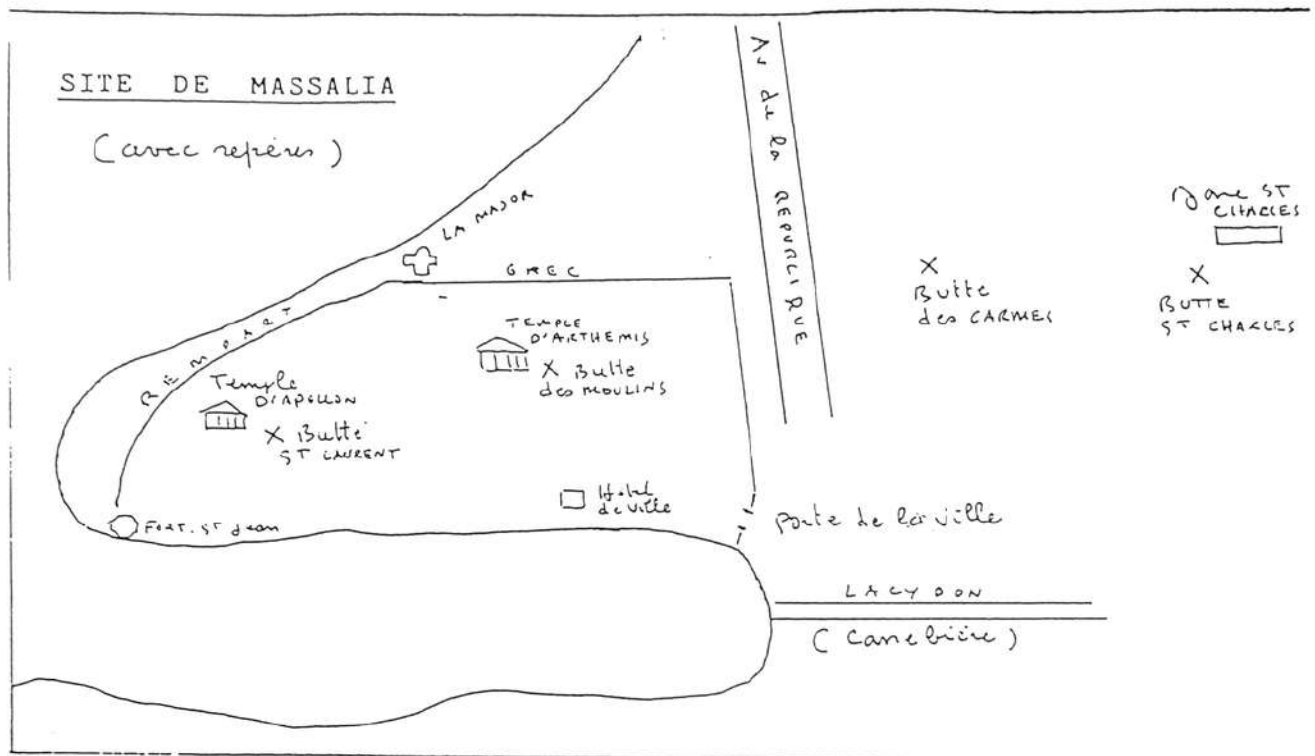
Une réalisation aussi magnifique contrastait avec les pauvres huttes des Ségobriges. Ces derniers se laissèrent envahir par une colère provoquée par l'envie et la jalousie - sentiments de toutes les époques - Après avoir accueilli en toute générosité et simplicité, en bons sauvages, tels ceux rêvés par J. J Rousseau, les Phocéens, ils commençaient à éprouver à leur égard un sentiment qui ne les avait pas effleuré jusqu'alors, la haine, le refus de l'étranger si supérieur, si différent. Le racisme prenait naissance sur les rives de l'Uelna (l'Huveaune).

C'est alors, comme nous le rapporte Justin, qui le tient de Trogue Pompée, que les Ségobriges décidèrent de réduire la cité.

(Hutte Ligure)



Profitant de ce que les Phocéens ouvraient largement leurs portes à l'occasion des jours de fêtes, un petit groupe de ligures pénétra dans la ville avec l'intention d'en contrôler les accès afin de permettre le passage de plusieurs milliers de guerriers cachés dans les collines avoisinantes. (Butte des Carmes, emplacement de l'actuelle porte d'Aix et de l'hôtel de Région Butte SaintCharles).



La ruse aurait pu réussir, et le destin de Massalia être prématurément scellé, mais l'amour, sentiment lui aussi éternel, avait son mot à dire.

Une ravissante - du moins nous la supposons telle - Ségobrige, cousine de Comanus, éprise d'un superbe Adonis, et au courant des intentions de ses compatriotes, laissa parler son cœur et n'hésita pas à prévenir son amant de la terrible menace qui pesait sur la jeune cité.

Les massaliètes se préparèrent au combat. L'effet de surprise joua en leur faveur et Justin nous apprend que près de sept mille ligures furent tués et aussi leur chef "Comanus".

Les massaliètes ne combattaient pas seuls. Ils utilisaient déjà des cohortes de mercenaires recrutées dans les peuplades montagnardes situées au nord de la région Salyenne, en particulier chez les Albicii (région du Lubéron) et chez les Reii (région de Riez).



JEUNE FEMME LIGURE .

Ayant infligé une telle défaite aux Ségobriges, leurs plus proches voisins, ils avaient assuré ainsi, et pour longtemps, la sécurité de leur cité et montré de quoi ils étaient capables si on venait leur chercher noises.

Ils eurent encore à subir, au cours des siècles suivants, diverses attaques de leurs envieux et inconstants voisins, mais qui ne mirent jamais vraiment en péril leur sécurité ou celle de leurs comptoirs. La chute vint plus tard de leurs puissants alliés romains du fait d'un mauvais mais pourtant honnête choix politique : Pompée contre César.

Nous avons vu : "Comani" pour l'oppidum de Comanus à Allauch, mais pas forcément de relation avec les Commoni peuplant le littoral de l'ouest varois.

Par contre, nous Revestoï, Toulonnais, habitants de cet ouest varois, il nous faut bien admettre, une bonne fois pour toute, que la civilisation ne nous est pas venue des premiers occupants de nos grottes, ou des constructeurs de nos castellas, mais bien de ces Phocéens - Massaliètes installés sur les rives du Lacydon.

LE REVEST ET LA VALLEE DE DARDENNES

Nous allons à présent dans un premier temps, parler de chez nous, c'est à dire du Revest - Revestum - toponymie du moyen âge - et de la vallée de Dardennes.

Grâce aux nombreux sites existants et aux remarquables travaux des archéologues, parmi lesquels je citerai à la première place le regretté Maître Jean LAYET, inventeur de la préhistoire toulonnaise, nous avons beaucoup d'informations sur le très lointain passé de notre vallée.

Je citerai dans l'ordre les principaux habitats primitifs. Ceux qui connaissent le Revest et sa vallée, les excursionnistes en particulier, les situeront assez facilement.

Avant toutes choses, et pour permettre une meilleure compréhension, tout le monde n'est pas forcément archéologue, je vais donner une information sur les périodes concernées.

Le néolithique, ou âge de la pierre polie, se situe dans notre région entre le sixième et le troisième millénaire avant J.C. Ensuite, vient la période **Chasséenne** (du site de chassey en Côte d'or) - Premiers agriculteurs constructeurs de villages - (de 3000 à 2400 avant J.C). Puis apparaît la civilisation **Chalcolithique** (âge de cuivre) qui dure jusqu'à environ 1500 avant J. C. Les périodes du bronze puis du fer lui succèdent (périodes **Protohistoriques**).

Et maintenant, décrivons les sites.

LA GROTTTE DE L'UBA

Lorsque nous venons de Toulon, nous dirigeant vers le Revest, nous passons à hauteur de la Tour de l'Uba construite sur un éperon rocheux, verroux limitant notre vallée, véritable région naturelle. Au pied de la paroi supportant l'ouvrage, se trouve une grotte très visible de la route, où le regretté Maître LAYET découvrit en 1938 un ossuaire néolithique.

LE SOUS-ROCHE DES LIERRES

En contournant le Faron, à la limite supérieure des éboulis, entre les tours de l'Uba et de Beaumont, au fond d'une gorge étroite et difficile, se trouvent deux abris, petites grottes, qui furent explorées par Maître Jean LAYET qui y recueillit des vestiges prouvant une longue occupation du néolithique au bronze moyen.



LE TROU DU DUC

A proximité du sous-roche des Lierres, à mi-flan de paroi du Mont-Faron, entre les tours Beaumont et de l'Uba, les automobilistes qui descendent du Revest vers toulon remarquent la gueule béante, noire, mystérieuse de cette grotte. Elle est très visible du carrefour de la Chapelle des Moulins. Selon, de vieux habitants de la vallée, son nom viendrait d'un grand duc auquel elle aurait servi un temps de repaire.

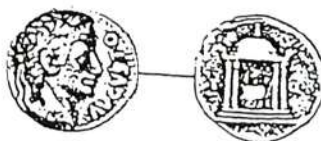
L'accès de cette station est très pénible, surtout à cause des imposants éboulis qu'il faut gravir. Au néolithique, les conditions climatiques étaient différentes, et la forêt sans doute, s'étendait jusqu'aux abords de cette grotte, ce qui rendait son occupation plus commode. La dernière partie du parcours, l'escalade pour accéder au parvis, est particulièrement périlleuse et exige de bonnes qualités d'alpiniste, mais la vue, splendide sur la vallée de Dardennes, le village du Revest, le Hameau des Pomets, que l'on a de cette plate-forme récompense largement les efforts faits pour l'atteindre.

La grotte elle-même est de dimension considérable : neuf mètres de large à l'entrée et vingt cinq mètres de profondeur en niveau. Elle offrait à ses occupants un observatoire remarquable doublé d'une forteresse inexpugnable, d'autant que vers son milieu, au temps où je l'ai visité, un mince filet d'eau s'écoulait de la paroi, lequel certainement plus abondant à l'époque préhistorique, devait suffire aux besoins de ses occupants.

Cette cavité a été occupée depuis la fin du néolithique jusqu'à une époque récente puisqu'il y a été découvert des débris de céramiques grecques, approximativement du cinquième siècle avant J. C, et même une monnaie de l'empereur Auguste datant de l'an 18 de notre ère. Les fouilles ont été effectuées par Maître J. LAYET.



Fragment de Vase Grec
représentant ZEUS
lançant la foudre .



X

Denier d'AUGUSTE

LA STATION DES EBOULIS

A proximité du Trou du Duc, se trouve un autre habitat préhistorique dit "Des éboulis de Beaumont".

LA STATION DU LAURON

Sur la face opposée de la vallée, au pied des parois abruptes du Mont Caume, dans une position dominant directement les quartiers nord ouest du village du Revest, se trouvent des abris sous-roche datant du néolithique récent. Un ossuaire y a été découvert . En novembre 1948 un archéologue, Monsieur Adrien DURAND, y trouva la mort écrasé par un rocher.

LA STATION DU RAGAS

Elle est située à flanc de paroi côté ouest, un peu avant l'aven. Son accès est assez difficile. Des vestiges datant du néolithique récent y ont été recueillis.

LES GROTTES DU MONT COMBE

Elles ont fourni de nombreux vestiges datant du néolithique récent et du début chalcolithique.

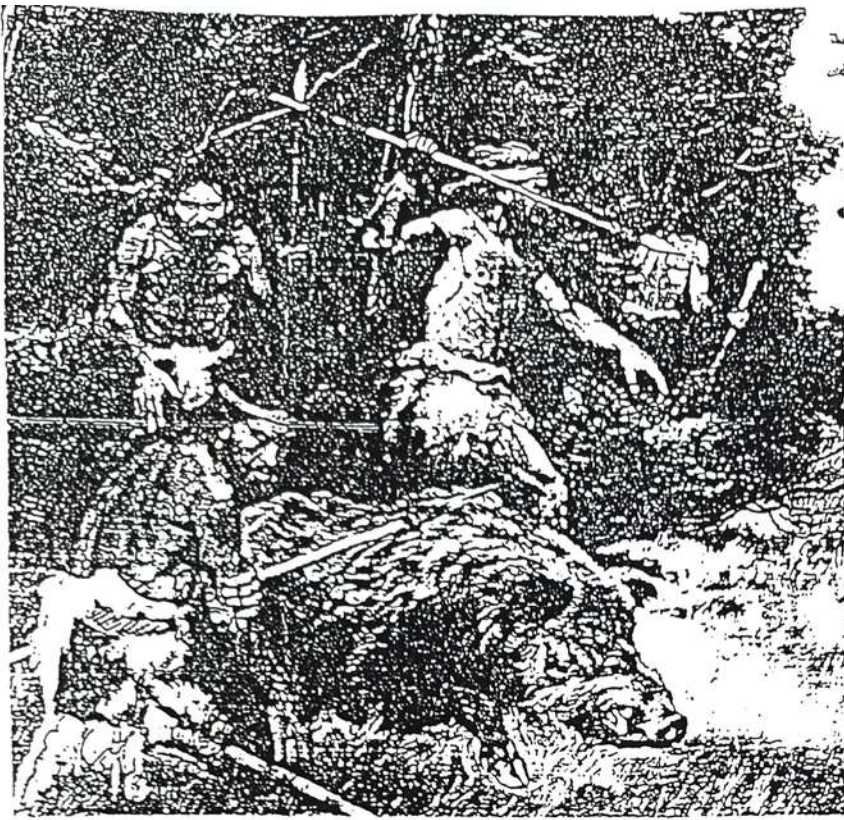
Après avoir décrit les grottes de notre vallée, il convient que j'essaie de vous indiquer **comment vivaient leurs occupants en ces temps anciens.**

Je sollicite l'indulgence des érudits car je ne suis pas archéologue, mais simplement esprit curieux. D'ailleurs, même les archéologues hésitent et, dans bien des cas, ne se déterminent pas de façon absolue.

Le sujet est difficile à traiter en quelques lignes car il débute au néolithique (et même avant) et se poursuit jusqu'à la période protohistorique, et même jusqu'à l'arrivée des romains sur le site.

Cela représente au minimum cinq millénaires. Même s'ils ont été très lents, que de changements sur une aussi longue durée.

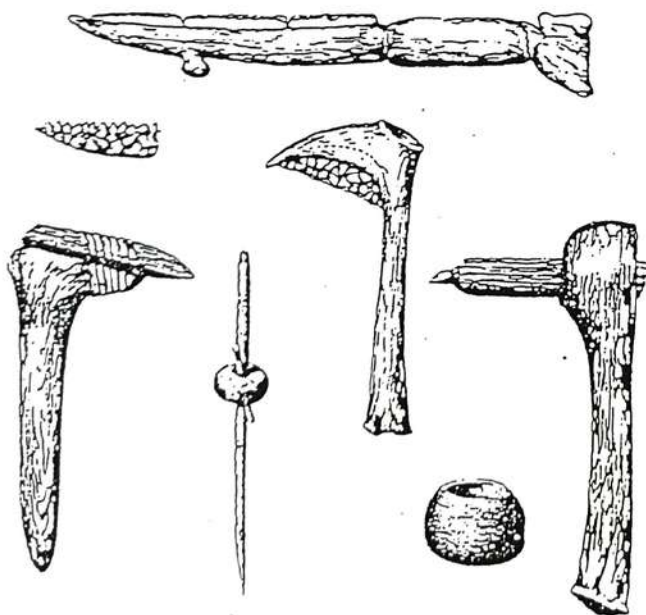
D'abord, les premiers habitants de notre vallée vivaient uniquement dans des grottes et ne subsistaient que grâce à la chasse et à la cueillette.



Scène de chasse

Les chasseurs se servent de javelots à la pointe de bois durcie au feu, ou faite d'une pointe de silex fixée sur une hampe de bois.

Ils utilisent également des arcs dont le bois est sans doute fait d'une tige flexible de noisetier et la corde de boyaux d'animaux tressés. Les pointes des flèches sont taillées dans du silex et fixées sur des tiges en bois.



Quelques outils néolithiques (haches, faucilles, etc...), lame de silex et manches de bois.

Les populations passent progressivement de la cueillette et de la chasse à l'agriculture et à l'élevage. Elles utilisent alors un curieux outil : **"le bâton à fouir"**.

Cet instrument était composé d'un pieux de bois à l'extrémité pointue et durcie au feu, et alourdi par une pierre percée d'environ trois kilos, laquelle était emmanchée à une vingtaine de centimètres de l'extrémité de l'outil.

Le poids de cette pierre rendait plus efficace l'utilisation de cet instrument destiné à faire des trous dans un terrain supposé suffisamment meuble, pour y planter des graines.

Le bâton à fouir est encore utilisé de nos jours chez les Bushmans, peuple primitif d'Afrique Australe.

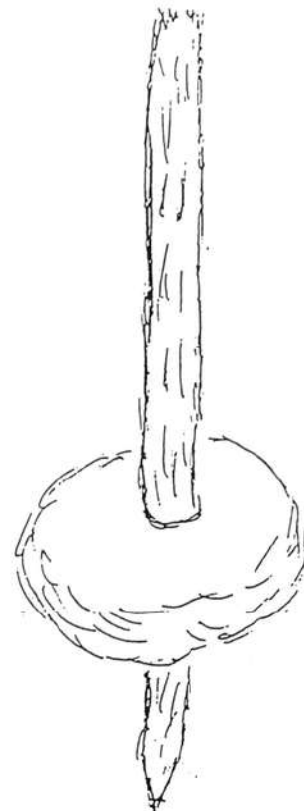
Cette utilisation actuelle de cet outil, par ces peuples primitifs, à des millénaires et des milliers de kilomètres de distance des lieux de premier emploi, m'amène à penser que l'intelligence humaine est commune et universelle, et que les individus, aux différents stades de leur évolution, surtout aux plus primitifs, découvrent et utilisent les mêmes techniques.

Les premières plantes cultivées furent des céréales : orge, blé. Des légumineuses : lentilles, pois-chiches.

Le premier élevage fut probablement celui du porc. Vinrent ensuite les moutons, de petits bovidés, les chèvres, les ânes. Le chien, également, fut très tôt domestiqué. Les volailles ne le furent que beaucoup plus tard. Tous les animaux étaient issus d'espèces sauvages. Le sanglier (par exemple) pour le porc.



La poterie apparût vers le quatrième millénaire, et plus tard, vers le troisième, les populations découvrirent la technique de la vannerie et du tissage. Auparavant, les hommes du néolithique se vêtaient de peaux de bêtes.



Le climat était, à cette époque, beaucoup plus humide, et notre vallée et nos collines devaient être couvertes, jusqu'aux contreforts des montagnes où se situaient les grottes, par une dense forêt primitive composée de chênes verts, de buis, de hêtres et aussi de pins d'alep.

Ceux des habitants qui avaient quitté les grottes avaient dû édifier leurs huttes, puis leurs cabanes, près des rives du Las qui devait couler de façon abondante et permanente et recevoir les eaux de ruisseaux aujourd'hui à sec, descendant des pentes de Caume, du Baou des 4 Ouros et du Mont Combe

Ils avaient dû aussi défricher des parcelles de forêt pour y pratiquer leurs cultures rudimentaires.

Les premières agglomérations naissaient, et la population avait dû s'accroître considérablement du fait de cette nouvelle vie sédentaire et agricole.



Au paléolithique, époque de la cueillette et de la chasse, il fallait environ 20 km² pour nourrir quelques individus. Avec la venue de la culture et de l'élevage, la même étendue permettait de faire vivre plusieurs centaines de personnes. A ce sujet, je me réfère des travaux d'un éminent archéologue : Monsieur Nougier, qui estime que la population de la France devait comprendre environ 50 000 âmes au paléolithique et cinq millions au néolithique récent.

Si nous transposons ces chiffres sur notre région, d'autre part favorisée, le Var, cela donne pour le néolithique 60 000 habitants pour le territoire de notre département, donc facilement en revenant un peu vers notre temps, pour la période protohistorique, 200 à 300 habitants pour la vallée de Dardennes.

Notre vallée a donc été habitée de façon ininterrompue jusqu'à l'arrivée des romains et si nous n'avons pas trouvé de vestiges, ou très peu en dehors des grottes, lieux privilégiés pour la conservation, c'est du fait que peut-être nous avons mal cherché, mais surtout à cause des bouleversements provoqués par la culture, l'exploitation des sites de la vallée pendant une centaine de générations successives.

LES COUTUMES FUNERAIRES

Maître LAYET et Monsieur VERALDO, éminents archéologues toulonnais, que j'ai le plaisir de citer, ont découvert des ossuaires néolithiques au Faron (Grotte de l'Uba) et au Mont Caume

(Station du Lauron). L'exposé de ces découvertes est relaté dans les annales de la "Société des Sciences Naturelles de Toulon et du Var", N° 2 et 3 (1948 - 49 et 1950). D'après les déductions de ces archéologues, il semblerait que les corps, avant d'être ensevelis, aient subi un décharnement préalable par exposition à l'air et au soleil, et pourquoi pas, aux animaux sauvages, et qu'ensuite les squelettes, disloqués, aient été jetés pêle-mêle dans les ossuaires.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, vous invitant, pour de plus amples informations, à consulter les documents cités - et éventuellement d'autres traitant des cérémonies et du rituel pratiqué aux temps préhistoriques - En définitive, il convient de faire preuve de beaucoup de modestie et de reconnaître, comme Monsieur LANTIER, ancien conservateur en chef du Musée des Antiquités Nationales : *"Que l'immense accumulation des documents archéologiques n'apporte guère de renseignements sur le caractère du sentiment religieux de ces temps abolis"*.

Il en est de même dans de nombreux autres domaines.

Des questions importantes méritent encore d'être posées. Comment les hommes préhistoriques peuplant notre vallée transportaient-ils leurs matériaux ? A dos d'hommes, puis d'animaux lorsque ces derniers, l'âne, le bœuf, le cheval furent domestiqués. La roue leur était inconnue et ne dut faire son apparition dans notre région qu'avec l'arrivée des Phocéens fondateurs de Marseille.

Pourquoi trouve-t-on si peu d'objets métalliques ? Ils devraient apparaître à partir du chalcolithique, âge du cuivre, vers le troisième millénaire, se répandre à l'âge de bronze et surtout à l'âge du fer, dernier millénaire avant notre ère.

En fait, très peu d'armes ou d'autres objets métalliques ont été trouvés sur les sites de la région (quelques pointes de flèches à la Courtine). Que sont-ils devenus ? Le métal fut-il largement utilisé ? Je laisse aux archéologues le soin de répondre à ces questions.

Pour conclure (ce chapitre seulement); les principaux abris sous-roche des montagnes bordant la vallée de Dardennes ont fourni des vestiges prouvant une occupation préhistorique remontant à plusieurs millénaires, alors que la vallée du Las et la zone littorale Toulonnaise sont vierges de toutes traces antérieures aux périodes grecques (Massaliètes) ou romaines.

Il est donc raisonnable de croire que les premiers habitants du "Site Telo" sont venus de notre haute vallée (notre vallée actuelle de Dardennes) enserrée entre les contreforts du Caume, du Grand Cap et du Faron. Cette montagne la limitant et la séparant au sud du littoral, lequel était alors constitué d'une mince bande côtière peu propice à l'habitat, et de vastes marécages formés par les estuaires des rivières du Las et de L'Eygoutier.

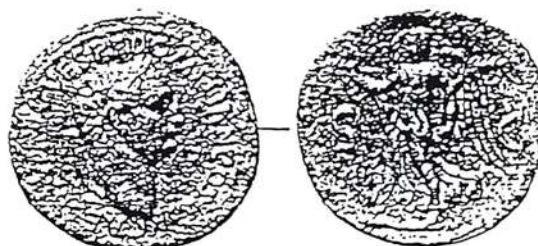
Les marais devaient remonter jusqu'à l'actuel quartier du Jonquet au nom explicite.

LES ORIGINES DE TOULON

Il se pourrait que le premier Toulon pré-romain, modeste village de cabanes, ait été construit à la limite de ces marécages du Jonquet, près de cette source Saint Antoine dont les eaux vives jaillissaient sur la rive gauche du Las, d'une avancée du Mont Faron, à proximité du lieu que les anciens toulonnais connaissent sous le nom "d'octroi" et où se situe encore une bâtisse vénérable, quoi que sans caractère, mais qui a l'avantage d'être toujours debout. Il s'agit de l'ancienne résidence d'été des évêques de Toulon.

Cette source, depuis longtemps captée, et dont l'accès est condamné, a fourni lors d'un curage effectué au siècle dernier environ 150 monnaies, la plupart polies par les séculaire frottement provoqué par le mouvement des eaux, mais dont celles identifiables remontent pour les plus anciennes au règne de l'empereur Domitien (81 - 96 de notre ère).

La découverte de ces monnaies n'a rien d'exceptionnel. C'était un usage très répandu chez les anciens que d'offrir des pièces de monnaie aux divinités des sources et des fontaines. Il se pratique encore de nos jours. J'ai eu l'occasion de le constater à Monaco, à Rome, en d'autres lieux, et même au musée de Balaguiet à la Seyne. Et si on regarde bien dans la grande vasque de la place de la Liberté à Toulon, on y aperçoit parfois quelques pièces.



MONNAIE DE BRONZE
DE DOMITIEN

Nous traiterons plus loin de ce que nous supposons des relations des **COMMONI** avec les **GRECO-MASSALIETES** lorsque nous parlerons de la Courtine d'Ollioules.

Pour le moment nous sommes arrivés au point où il convient de nous interroger sur les origines de **TOULON**.

Les archéologues parlent de la "**Lacune Toulonnaise**". En effet, autant l'arrière pays, la vallée de Dardennes, est riche en stations néolithiques et a été occupé de façon permanente depuis plusieurs millénaires, autant la zone située entre le Mont Faron et la mer, celle de la "**Lacune Toulonnaise**", est vierge de toutes traces d'habitations jusqu'à l'époque romaine.

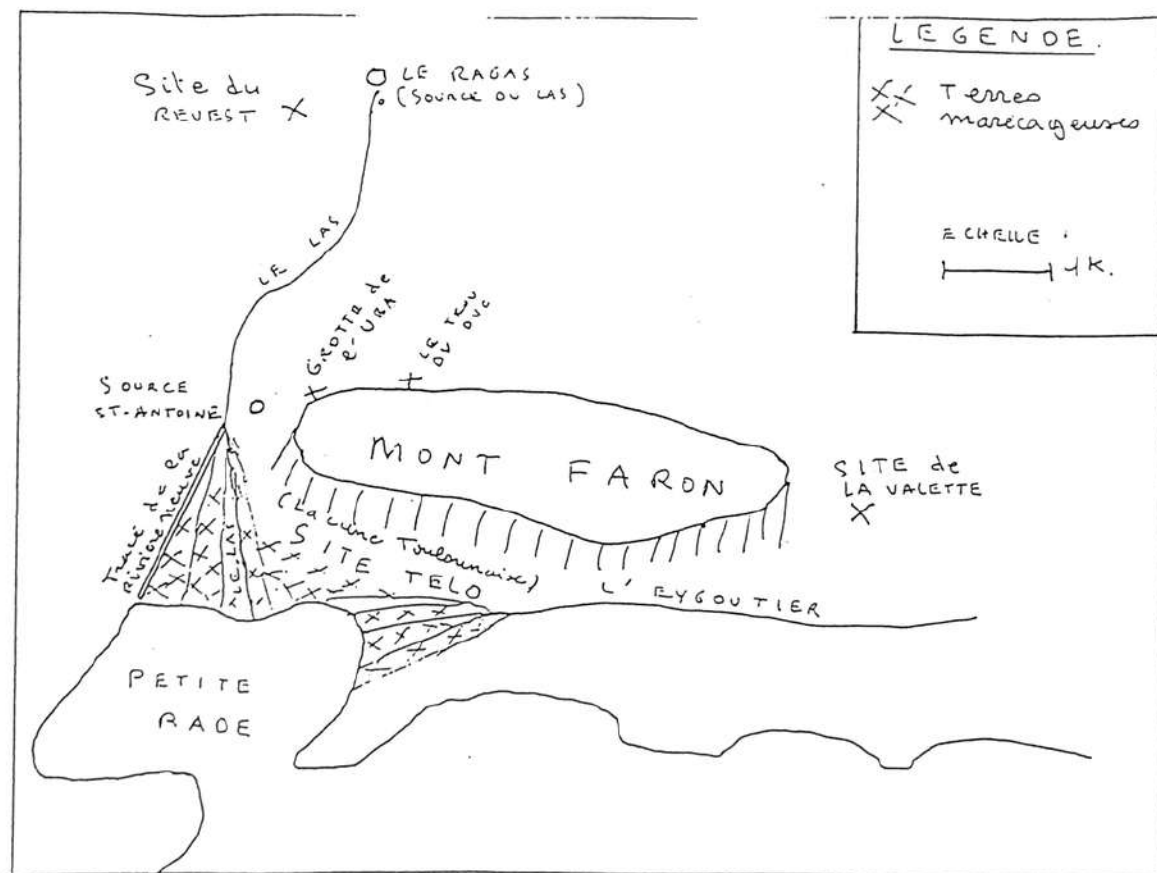
Essayons de comprendre les causes de cette désaffectation.

D'abors, il semblerait, du moins pour notre région, que les populations préhistoriques, puis protohistoriques, s'établissaient plutôt loin des côtes et de préférence sur les hauteurs.

Enfin, rappelons que la "Lacune Toulonnaise" était constituée par une mince bande de terre, étranglée entre mer et montagne, aride et limitée à l'Est et à l'Ouest par les estuaires marécageux de l'Eygoutier et du Las.

Un tel site n'offrait pas de conditions satisfaisantes pour un peuplement permanent. Rappelons que ces deux rivières, le Las en particulier, avaient certainement, il y a trois mille ans, un débit constant et important et que leurs estuaires, probablement des deltas, s'avançaient jusqu'au pied de la montagne. Celui du Las jusqu'au abords de la source Saint Antoine.

Toutes les terres basses du Toulon actuel étaient alors probablement constituées de marais. Une étude géologique effectuée dans les années d'avant-guerre en atteste, ainsi que certains noms de lieux qui nous sont parvenus, tels "Le Jonquet" pour le quartier qui s'appelle maintenant ainsi, "Les Salins" pour le vaste site de la Rode.



Les conditions offertes à l'habitat étaient donc particulièrement défavorables et il fallut attendre les romains pour que naisse enfin "**Telo Martius**" ou "**Telonus Portus**", autre nom rencontré dans les relations savantes sur l'origine de cette ville.

L'étymologie du nom de Toulon viendrait, selon certains, de "Telonus" Dieu gaulois des sources, ce qui expliquerait la création d'un premier village protohistorique près de la source Saint Antoine, et de "Martius" Dieu romain de la guerre, fils de Jupiter et de Junon, et selon les romains, père de Rémus et Romulus.

Sur ce point, je ne vois pas bien le rapport car le Toulon romain n'a certainement pas été un port ou une base militaire importante. Tout au plus, une escale secondaire entre les antiques cités d'Olbia et de Tauroentum, le Tauroeis des Massaliètes.

Certains pensent que "Martius" était le nom du fondateur romain de la cité. Cette hypothèse est à écarter. D'autres pensent que "Martius" a été inspiré par l'industrie de la pourpre, réservée aux vêtements des empereurs et des vainqueurs. Cette supposition est beaucoup plus plausible. Narbonne où se situait l'autre teinturerie impériale de la Gaule, avait été baptisée "Narbo Martius".

En tout cas, même s'il n'était pas d'actualité à l'époque, le nom a été prémonitoire car la ville est devenue, quinze siècles plus tard, une cité guerrière et le premier port militaire du Levant, base de départ de la plupart de nos expéditions maritimes ou coloniales.

Telo Martius apparaît dans l'histoire tardivement avec "**L'itinéraire maritime d'Antonin**" dont la rédaction remonte au deuxième siècle après J. C.

Le port, comme nous avons pu en juger par les découvertes faites lors des travaux effectués dans la zone de Besagne, était de très faible importance.

Ses quais n'étaient même pas bâtis en maçonnerie comme cela aurait dû être le cas, venant de la part des romains, mais constitués de simples alignements de troncs d'arbres grossièrement assemblés.

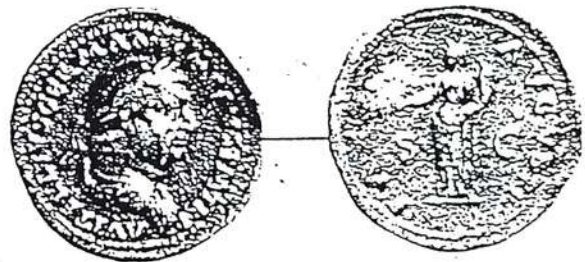
Les limites de la cité, qui peuvent être déterminées par l'enseignement tiré de découvertes faites suite aux terrassements nécessités par des travaux d'urbanisme semble s'établir entre, au nord le Boulevard de Strasbourg ou la rue Picot, à l'Est l'avenue Franklin Roosevelt et le Champs de Mars, à l'Ouest la rue Anatole France.

Des tombes indiquant l'emplacement d'une importante nécropole ont été à plusieurs reprises mises à jour au Champs de Mars, notamment lors de la construction du bâtiment E. D. F. Par contre, il n'a pas été trouvé de vestiges de bâtiments importants (monuments).

Pour situer approximativement la date de la création de la cité, nous pouvons en premier lieu nous référer des **monnaies** trouvées sur le site. C'est là qu'on se rend compte de l'utilité de la numismatique.

Les plus anciennes, trouvées en nombre suffisant pour pouvoir être considérées comme des témoins crédibles de datation, sont, comme je l'ai déjà indiqué pour la source Saint Antoine, des monnaies de l'empereur romain Domitien (81 - 96 après J. C.)

Pour les fouilles de Besagne, les monnaies les plus anciennes sont de l'empereur Vitellius qui régna en l'an 68 de notre ère. Toulon existait donc comme modeste cité dès le début du premier siècle, mais sa création peut se situer vers la fin du siècle précédent, après que les Massaliètes, ayant été vaincus par César, le littoral camatulicien qui dépendait de ces derniers, dont le "Sinus Camatulorum" - le golfe toulonnais - passa sous domination romaine.



MONNAIE DE VITELLIUS.

Le rôle de Telo Martius ne dut pas être maritime ou administratif. Les romains disposaient déjà de Forum Julii pour la flotte de guerre, de Massalia et de ses comptoirs, à présent conquis comme ports de commerce. Pour l'administration, ils avaient Aquae-Sextiae, Arelate et à l'ouest de la Narbonnaise : Nemausus, Narbo-Martius, ect... Par contre la ville dut dès le début se spécialiser dans le traitement de la pourpre et serait devenue la principale teinturerie impériale de la Gaule romaine si l'on se fie à un document qui mentionne Toulon : "**La notice des dignités de l'empire**" datant du règne d'Honorius (393 - 423 de notre ère).

Ce document nous apprend que la "**Teinturerie impériale toulonnaise**" était administrée par un dignitaire ayant titre de "**Procurator Baphii Télonensis Galliarum**".

J'aurai pu me contenter de transcrire ces renseignements puisés dans des écrits traitant de l'histoire de Toulon, mais esprit investigateur, j'ai voulu en savoir davantage et j'ai vérifié à la bibliothèque nationale.

En fait, ce manuscrit si précieux pour situer les origines et la vocation de Toulon, et que les historiens que j'avais lu indiquaient comme étant du IVème siècle, n'est qu'une copie datant du XVème siècle, dite faite à partir de l'original lequel n'existe plus. (A moins qu'il s'en trouve un autre exemplaire dans une bibliothèque étrangère).

Cette copie faite dix siècles après, peut toutefois être fidèle. Mais dix siècles, c'est tout de même énorme. Cela correspond, par exemple, au temps qui nous sépare de Hugues Capet.

En ce qui concerne "**L'itinéraire maritime d'Antonin**", le premier document qui cite Telo Martius, et qui est dit dater du II^{ème} siècle; il s'agirait paraît-il, aussi d'une copie plus tardive faite vers le VI^{ème} siècle par des moines byzantins.

Dans ces conditions, ces deux documents ne sont pas incontestables. Ils sont même discutables. Heureusement, les monnaies sont là pour nous assurer que Toulon existait bien au I^{er} siècle. Utilité de la numismatique.

Je poursuis mon exposé en ce qui concerne "La notice des dignités de l'empire".

LA NOTICE DES DIGNITES DE L'EMPIRE.

Dans son folio 119, ce document cite un "**MAGISTER SACRARUM LARGITORIUM**" - (Maître des largesses sacrées) - qui a sous ses ordres neuf "PROCURATORES BAFIORUM".

La liste de ces neuf procureurs figure dans le folio 120, l'avant dernier étant le "PROCURATOR BAFII TELONENSIS GALLARIUM".

Je pose la question aux latinistes : que signifient les mots "BAFORIUM BAFII"?

J'ai interrogé un évêque, plusieurs professeurs de latin, ils n'ont pas été en mesure de me répondre. Peut-être, ai-je frappé à de mauvaises portes?

Il serait pourtant intéressant de le savoir pour déterminer quel était le rôle de celui qui est donné comme étant le responsable de la "Teinturerie impériale toulonnaise".

D'autre part pourquoi ce dignitaire était-il placé sous les ordres du "**Maître des largesses sacrées**". Quel rapport avec une teinturerie de pourpre?

J'ai pu obtenir la photocopie de l'insigne de ce "Magister" lequel est dit aussi "COMITIS" (Comte) y figure, semble-t-il, sous un autel, un coffre, des bannes et des sacs remplis de pièces de monnaie.

Revenons à la pourpre qui aurait fait la fortune du Toulon de l'époque. Elle était obtenue par le traitement des murex, coquillages abondants dans la rade.

Rappelons qu'à Rome, la pourpre était la marque distinctive de la dignité impériale.

L'empereur portait le "paludamentum", manteau de couleur pourpre bordé d'or

Les sénateurs et les grands dignitaires, une tunique blanche portant une large bande pourpre, la laticlave (Latus Clavus).

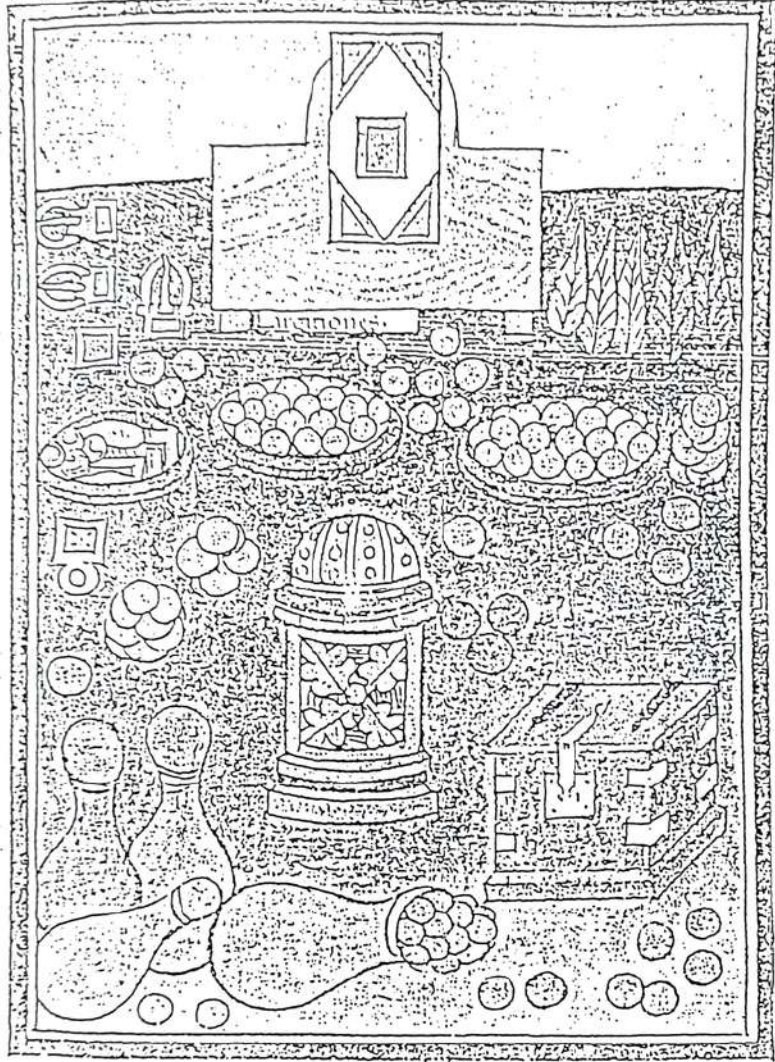
Aujourd'hui encore, les cardinaux - les princes de l'église - portent la pourpre.

Ce colorant rare et cher était donc réservé aux personnages du plus haut rang.

Les Commoni, on peut encore les nommer ainsi, employés au premier siècle de notre ère dans la teinturerie impériale de Telo Martius, œuvraient donc pour la plus grande renommée de l'empire. Les tissus qui sortaient de leurs ateliers, transformés en toges et en tuniques, étaient portés par les empereurs, généraux et notables romains aux quatre points cardinaux du monde alors connu.

Je pose toutefois une question, m'adressant aux archéologues. Si Telo Martius a été le centre d'une importante teinturerie impériale, on devrait trouver, comme cela a été le cas à Tyr, Sidon, Athènes, Pompei, etc...; des dépôts importants de coquilles de murex, ce qui permettrait de conforter l'information que nous tenons de la "Notice des dignités de l'empire", et de situer l'emplacement de cette industrie. Il y a là une recherche intéressante à faire.

INSIGNIA VIRI ILLUSTRIS COMITIS SACRAE VALLEI LEGATIONVM



Photocopie du folio 119 de la "Notice des dignités de l'empire".

Insignes du "MAITRE DES LARGESSES SACREES".

(Document : Archives Nationales)

L'OPPIDUM DE LA COURTINE

Nous allons à présent nous déplacer vers l'Ouest et parler de l'**oppidum de la Courtine d'Ollioules**.

Ce site est de première importance dans notre voyage dans le temps à la rencontre des Commoni car il fut de toute évidence la capitale de ces derniers.

Vers le VIIème siècle avant notre ère, les populations préhistoriques sont descendues des grottes, ou se sont éloignées du littoral, et ont édifié les premiers castellas, semble t-il par crainte des premiers navigateurs apparaissant sur une mer jusqu'alors déserte.

Nous ne savons rien de précis sur ces navigateurs. Sans doute s'agissait-il de phéniciens, mais qui ne laissèrent pas de traces car ne créant pas de comptoirs.

Les grecs aussi visitèrent nos côtes, et au VI ème siècle les phocéens fondèrent Marseille.

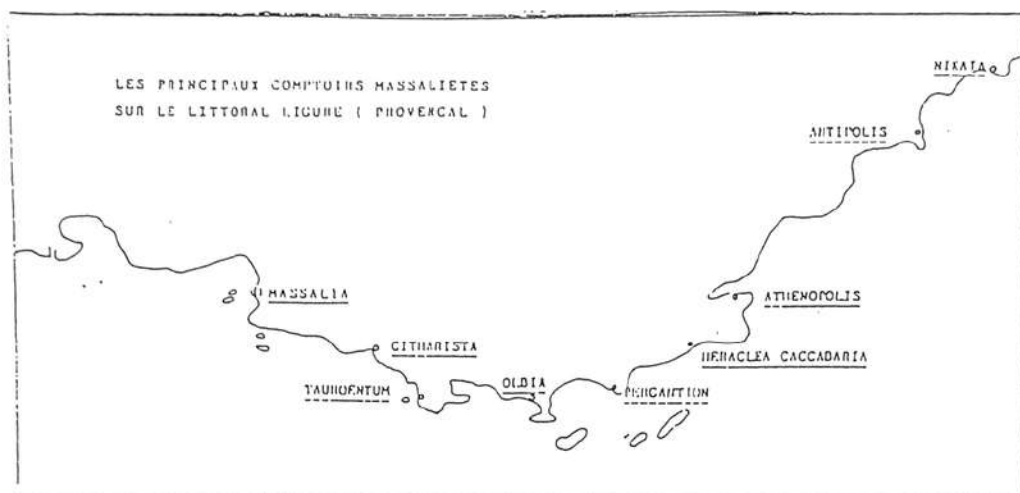
Ces navigateurs s'installèrent sur les bords du Lacydon et furent les premiers à désigner les populations locales sous le nom de Lygiens (Ligures).

L'oppidum de la Courtine fut crée vers cette époque sur un plateau dominant au nord la plaine ollioulaise.

De ses remparts, la vue s'étendait au loin sur tout le littoral camatulicien, des îles d'Hyères (Stoëchades maiores) au golfe de la Ciotat, et même aux îles marseillaises (Stoëchades minores), et tout mouvement de navires était obligatoirement décelé.

Cette cité a dû donc connaître une vie très active entre le VIème siècle et le II siècle avant notre ère, date de sa destruction.

Sa destinée fut, presque dès ses débuts, fortement influencée par ses relations avec les grecs installés sur le littoral : Massalia et ses comptoirs.



Les deux principaux comptoirs installés sur la côte camatulicienne étaient Olbia, à l'Almanarre et Toroeis - le Tauroentum des romains - au Brusc. Certains archéologues et auteurs situent Tauroentum en d'autres lieux, à Saint Cyr par exemple. Nous préférons le site du Brusc, confirmé d'ailleurs par une bonne interprétation des données de "L'itinéraire Maritime d'Antonin" et par les découvertes archéologiques qui y ont été faites. Ajoutons qu'un quartier du Brusc porte encore le nom de "Tauren".

Les relations entre les Camatuliciens et les Massaliètes n'étaient pas systématiquement conflictuelles. Certes, il devait y avoir parfois des périodes de tension, un climat de paix armée, et les oppidas étaient là pour offrir les garanties nécessaires, mais le commerce devait être également, en situation normale, c'est à dire en général, très fructueux.

Dans ce domaine, la Courtine et Toroeis étaient deux cités complémentaires séparées seulement par quelques kilomètres et où les échanges se faisaient entre produits grecs et produits régionaux? Ce commerce fut certainement très important. Les nombreuses monnaies massaliètes découvertes sur le site en témoignent, en particulier les deux récentes trouvailles, faites en 1986 et 1988, d'environ, 7 000 drachmes et oboles.

L'histoire des camatuliciens fut donc fixée pendant cinq siècles - du VIème au IIème - Ils menèrent apparemment une vie paisible de chasseurs et d'agriculteurs, leurs relations avec l'extérieur étant essentiellement d'ordre commercial avec les massaliètes du littoral.

Il convient de noter que pendant cette période ils ne semblent pas avoir progressé en civilisation, satisfaits de leurs conditions d'existence et ne laissant ni inscriptions ni monuments.

Les massaliètes, de leur côté, ne cherchèrent pas à les faire évoluer, se contentant d'être des commerçants installés dans leurs comptoirs.

Les maîtres de ce génie grec tant vanté et dit "civilisateur" semblent s'être superbement et dédaigneusement désintéressés de l'éducation des populations camatuliciennes.

Un mot pour rappeler que Toulon n'existait toujours pas et n'avait aucune raison d'être, les communi n'étant pas marins et préférant leurs castellas perchés sur les hauteurs, et les massaliètes étant satisfaits de leurs comptoirs.

Un évènement, toutefois, survint pendant cette période: L'arrivée vers le cinquième (ou quatrième) siècle des Celtes (gaulois). Ces derniers s'intégrèrent semble-t-il sans heurts véritables aux populations ligures, et cela donna les Celto-ligures.

La paix, ou du moins le relatif bon voisinage massalio-camatulicien dura jusqu'en 122 avant J.C., date où les romains détruisirent l'oppidum de la Courtine.

Les romains avaient fait leur apparition pour la première fois sur le territoire de la confédération Salyene en 155 avant J.C. Cette intervention demandée par les massaliètes avait pour objet de dégager Antipolis assiégée par deux tribus : les Décéates et les Oxibiens.

En 123 avant J.C, ce fut la capitale "Massalia", qui fut attaquée par un certain nombre de tribus Salyenes commandées par le chef Teutomal. Une flotte et des soldats romains, sous les ordres du consul Fluvius Flaccus, vinrent au secours de Marseille et défirent les barbares.

En 122, l'année suivante, les Salyens renouvelèrent leurs attaques sur la plupart des comptoirs grecs.

Cette fois, ce fut le consul Sextius Calvinus qui vint au secours des massaliètes.

Les Salyens furent définitivement vaincus et leur capitale "Entremont" prise et détruite. Mais, auparavant, le consul Sextius avait attaqué et réduit tous les oppidas rencontrés sur son parcours, dont celui de la Courtine. Son expédition n'était plus une opération de secours, mais une guerre de conquête exterminatrice et définitive des points de résistance et des places fortes.

A proximité d'Entremont il créa une ville nouvelle à qui il donna son nom : "**Aquae-Sextia**". Aix en Provence venait de naître, qui devait être la capitale de la nouvelle province romaine : "**La Provincia**" notre actuelle Provence.

Ainsi, l'année 122 vit la création de la capitale de la Provence, la destruction de celle des Communi, et Toulon n'existait toujours pas.



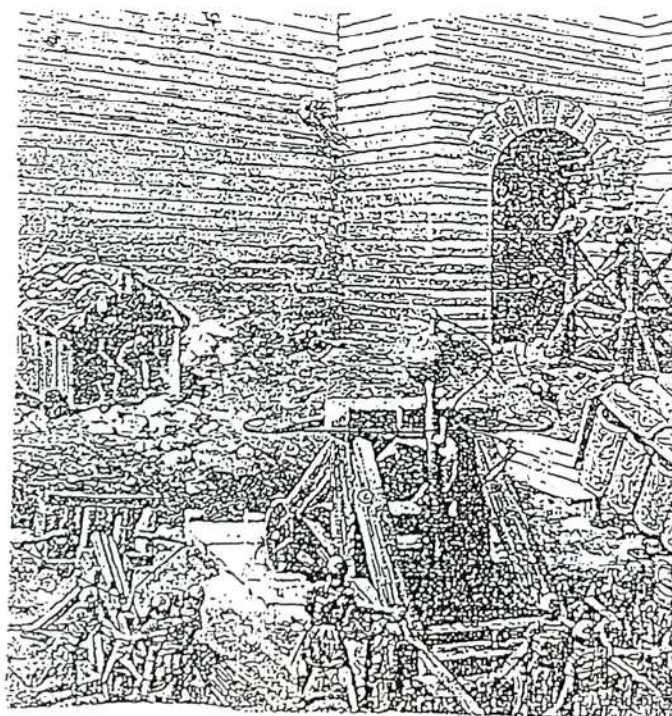
GUERRIERS GAULOIS

Quant à Teutomal, chef de la confédération Salyene, il préféra, plutôt que de s'en remettre à l'éventuelle clémence de ses vainqueurs, s'enfuir avec ses lieutenants, les chefs des principales tribus, peut-être celui des camatuliciens, et se réfugier chez les Allobroges.

La Courtine avait offert une assez sérieuse résistance. Les fouilles effectuées aux abords du bastion du levant ont permis de trouver des boulets de pierre d'un poids moyen de 3 800 kg, projectiles utilisés par les balistes et catapultes romaines.

Furent également trouvées des pointes de fer ou "Pilla-murallia", lesquelles étaient fixées sur une tige de bois et tirées en gerbes par une machine de guerre.

Ces découvertes prouvent que la Courtine avait fait l'objet d'une attaque en règle de la part des romains, des engins de siège ayant été utilisés. La victoire romaine marque la fin du rôle de l'oppidum comme capitale des camatuliciens.



BALISTE

CATAPULTE



Casque. Entre les cornes on trouve une rouelle, ornement fréquemment retrouvé dans les tombes.

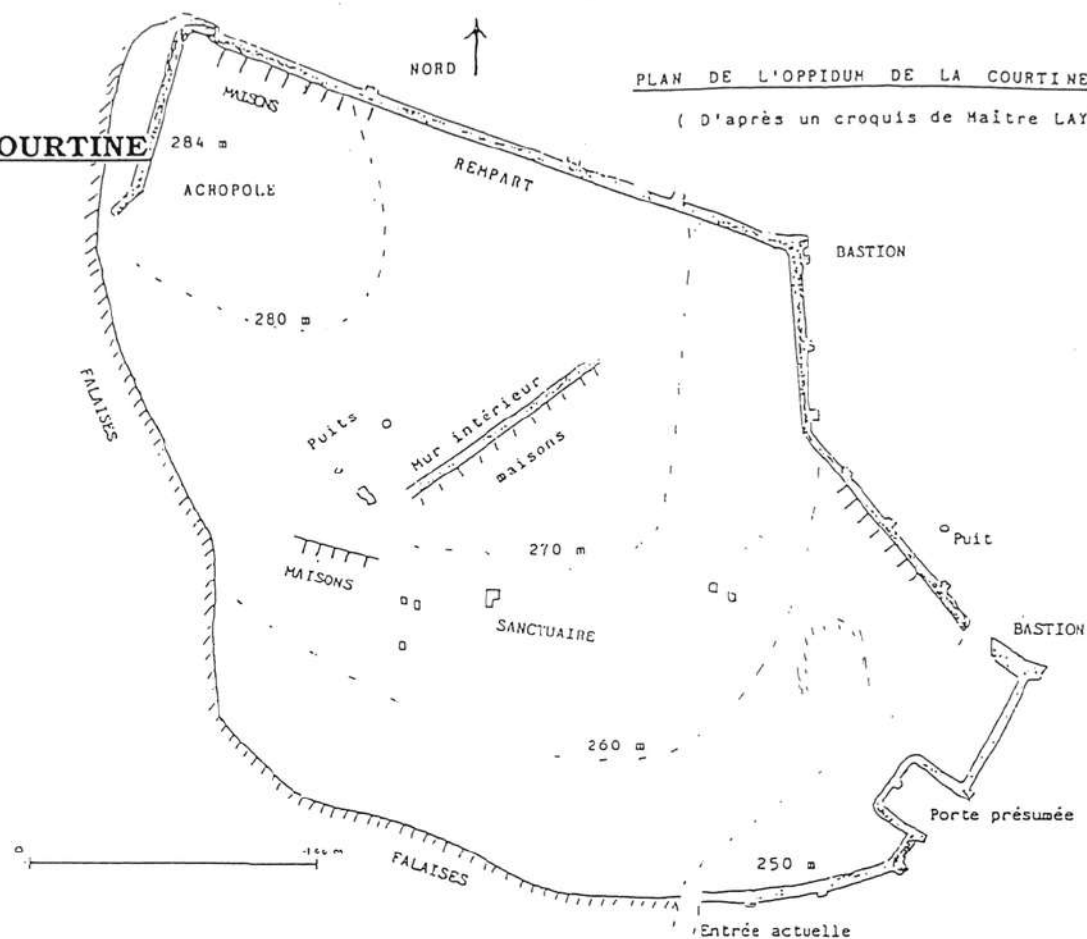


PILUM-MURALIUM

(SIEGE D'UNE VILLE PAR LES ROMAINS)

Plan de la COURTINE

PLAN DE L'OPPIDUM DE LA COURTINE
(D'après un croquis de Maître LAYET)



L'oppidum est situé à une altitude moyenne de 270 mètres et domine au nord la plaine ollioulaise.

Sa superficie est d'environ six hectares. Il a approximativement 400 mètres de long sur 250 mètres de large. Au nord, se situe l'acropole qui culmine à 284 mètres et domine le début des gorges d'Ollioules.

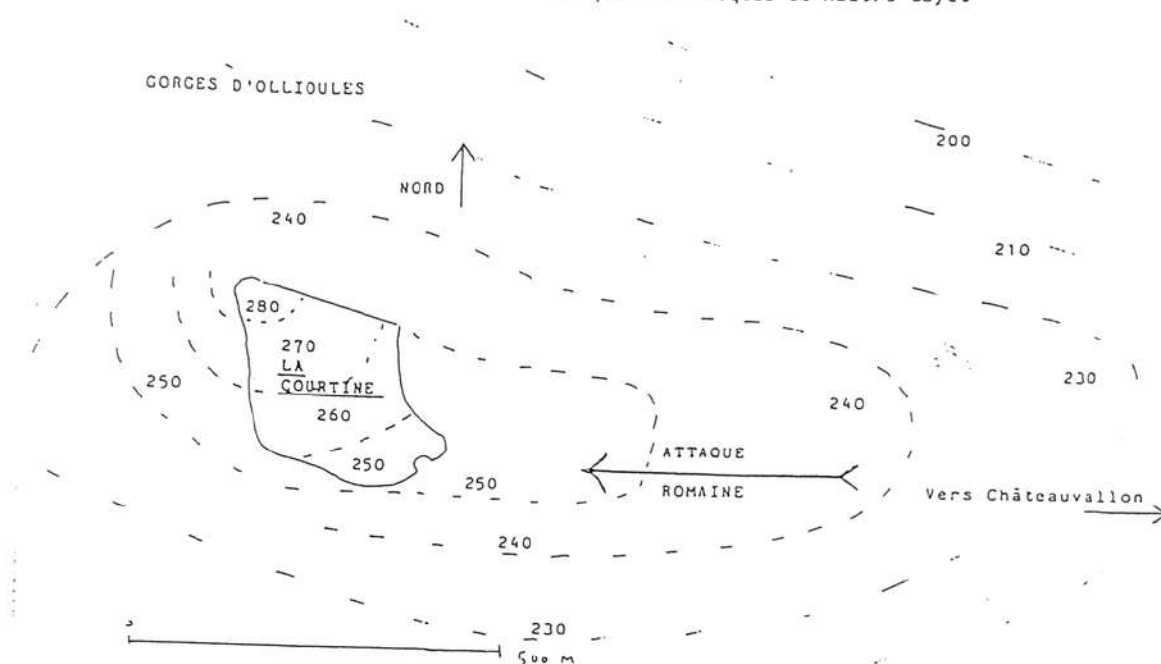
Le camp est bordé à l'ouest et au sud par une falaise et est protégé au nord par un rempart de pierres assemblées de plusieurs mètres d'épaisseur, aujourd'hui écroulé, et dans lequel s'inséraient des tours rectangulaires dont les fondements subsistent encore.

Des puits existent dans l'enceinte, toujours alimentés en eau. L'oppidum, si l'on juge par sa superficie et les vestiges de cabanes, devait compter plus d'un millier d'habitants ce qui était considérable pour l'époque. Son accès se situait dans sa partie sud-est.

La Bataille de la COURTINE.

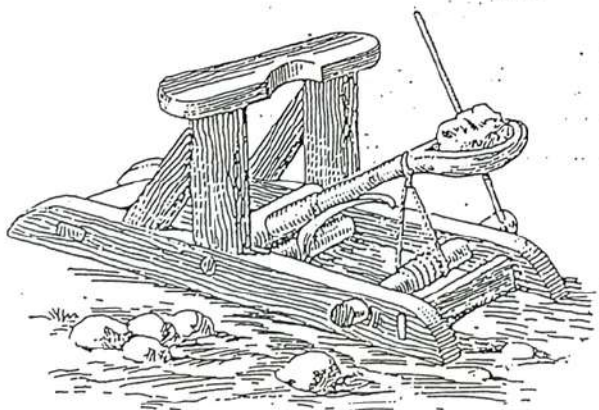
LA BATAILLE DE LA COURTINE .

(Plan du site avec courbes de niveaux)
" D'après un croquis de Maître Layet "



Cette attaque fut effectuée par les légions du consul Sextius Calvinus en l'an 122 avant J. C.

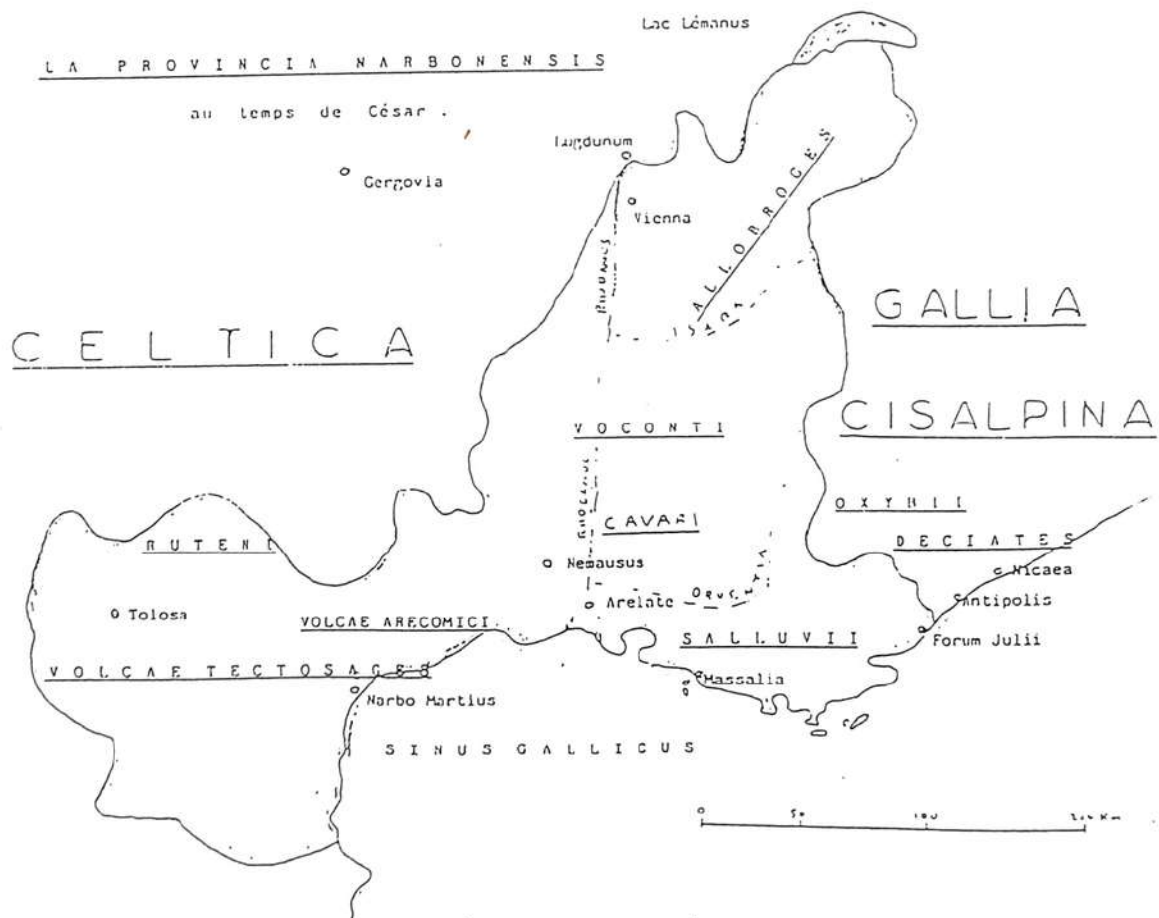
Sextius et ses légionnaires attaquèrent le camp par l'est, venant probablement de la direction de Châteauvallon, voie la plus accessible, la seule permettant, par son relief atténué, de tracer rapidement des pistes pour conduire jusque sous les murailles de l'oppidum des engins de siège : balistes, catapultes et peut-être onagres, qui furent probablement utilisés pour réduire la place. Les boulets de pierre et les "Pila-Muralia", pointes métalliques de grosses flèches projetées par les balistes, trouvés au pied des murailles, à proximité de la porte d'accès de l'oppidum, semblent le prouver.



Les Commoni qui avaient échappé au massacre ou à l'esclavage, ou qui ne s'étaient pas enfuis, suivant leurs chefs vers les contrées sauvages de la Gaule chevelue, purent sans doute à nouveau vivre en paix, en paisibles cultivateurs, sous la protection tutélaire de Rome et de ses alliés grecs.

Le site de l'oppidum n'ayant plus de raison d'être en tant que forteresse, et d'autre part ne pouvant être toléré comme tel par les romains, fut abandonné et ses habitants s'installèrent dans la plaine. Quelques-uns purent y revenir pour cultiver les terres et occuper quelques cabanes reconstruites, mais c'est tout. La Courtine avait vécu. Sur le pagus des camatuliciens régnait à présent la paix romaine.

Cette paix fut définitivement consacrée en l'an 118 avant notre ère, après que le consul Domitius Ahénobarbus, après avoir vaincu Bituit, roi des Arvernes, et les Allobroges, lesquels ayant pris parti pour la cause des Salyens, projetaient de nouvelles expéditions guerrières, ait établi la domination romaine sur tout le Languedoc et fondé Narbonne (Narbo-Martius).



Et pendant ce temps, que devenaient les Massaliètes? Eh bien, les romains devenus maîtres du pays, garantissaient leur indépendance et leur accordaient une étroite bande littorale large d'environ deux kilomètres entre le Lacydon et l'Argenteus (Argens).

Les camatuliciens, dans la mesure où ils n'étaient pas encore devenus gallo-romains, selon qu'ils habitaient sur la côte ou dans l'intérieur, dépendaient donc de deux suzerainetés : la romaine et la massaliète.

Si nous nous référons de cette décision historique, le littoral toulonnais était donc (au moins théoriquement) territoire massaliète. Et Toulon, bien sûr, n'existait toujours pas. Les ports grecs d'Olbia, Tauroeis, etc..., suffisaient pour le commerce, quant aux romains, dédaignant la rade toulonnaise (le Sinus Camatulorum), ils créèrent en 49 avant J. C le port militaire de Forum-Julii.

Autre événement important de cette époque, mais qui se situe au nord, hors de la Camatulicie, l'invasion des Cimbres et des Teutons, tribus celto-germaniques venues du nord. Les Teutons furent définitivement vaincus par Marius dans la plaine de Pourrière en 103 avant J. C. Quelques soulèvements eurent encore lieu au nord de la nouvelle province, mais ils furent facilement maîtrisés et en 61 avant J. C la région était définitivement pacifiée.



MARIUS

A partir de 58 avant J. C, Jules César entreprit la conquête du reste de la Gaule. Cette conquête dura jusqu'en 50 mais n'eut pas d'incidences particulières sur le sort des Communi soumis depuis déjà soixante cinq ans à la domination Greco-romaine.

Le dernier événement, celui là capital, qui survint avant le début de notre ère, se produisit en 49 avant J.C.

Massalia, impliquée contre son gré dans la "guerre civile" qui opposa Pompée à César, fut ayant choisi malencontreusement mais honnêtement le parti de Pompée, assiégée par les légions et la flotte de César.

L'antique et auguste cité succomba au bout d'un siège qui dura six mois, réduite non pas par la force, mais par la famine et les épidémies.

Quant à sa flotte, elle fut vaincue au cours de deux batailles navales, la première au large des îles du Frioul, la seconde devant Tauroentum, les navires de César étant plus lourds et plus puissants. Ils étaient commandés par un certain Brutus, ce même Brutus qui quelques années plus tard devait participer à l'assassinat de son maître.

Les Comuni des environs de Tauroeis, placés aux premières loges, assistèrent à la seconde des batailles qui marquèrent la chute de l'antique cité, maîtresse de littoral camatulicien.

César se montra généreux envers cette vieille et fidèle alliée de Rome, malencontreusement entraînée dans un conflit qu'elle n'avait pas voulu. Il laissa à Marseille le statut d'état libre, mais réduisit son territoire à sa proche banlieue.

La côte camatulicienne passait sous domination romaine et fut réunie au reste du pays Salyen conquis, comme cela a été dit précédemment en 122 avant J. C, par le consul Sextius Calvinus, et devenu **"La Provincia Romana"**.

Contrairement aux Grecs qui limitaient au commerce leurs relations avec les populations autochtones, les romains étaient avant tout des colonisateurs, et par la force des choses, ou plutôt de leur culture, de leur puissance, de leur prestige, de leurs lois, des assimilateurs.

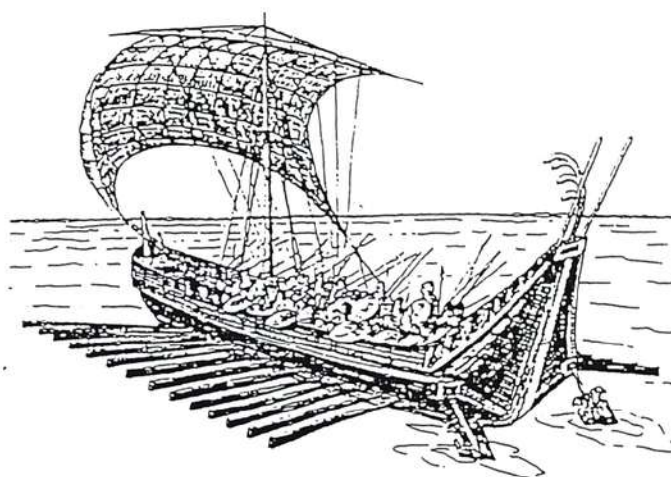
Le littoral de la Camatulicie, comme l'intérieur, subit ces influences, et Telo Martius dut se créer probablement vers cette époque.

La nouvelle ville remplaçait la Courtine. Les Comuni retrouvaient une capitale mais perdaient leur vieille identité et devenaient pour plusieurs siècles de paix et de prospérité des Gallo- romains.

LES MONNAIES DE LA COURTINE

Nous allons à présent aborder la partie numismatique de cette étude et commencer par la description des monnaies trouvées sur le site de la Courtine.

Avant les deux trésors récemment mis à jour, de très nombreuses monnaies, essentiellement massaliètes, ont été trouvées à fleur de terre dans l'enceinte de l'oppidum de la Courtine par de simples promeneurs ou des archéologues.



GALERE ROMAINE

La plupart de ces trouvailles n'ont pas été transmises ou communiquées. Par contre, celles découvertes sur le site par Monsieur Tasquier, métayer du domaine entre les années 30 et 50 - ont fait l'objet d'une étude très sérieuse de la part de Maître LAYET, assisté de Monsieur Huguenin, numismate averti.

Cet ensemble, qui malheureusement n'a pas été conservé mais vendu par les héritiers de Monsieur Tasquier, comprenait lorsqu'il a été photographié et étudié :

- 34 monnaies anépigraphes (en argent) aux types du trésor d'Auriol.
- 16 drachmes massaliètes (dont plusieurs drachmes lourdes).
- 88 oboles massaliètes.
- 144 bronzes massaliètes au type du Taureau Cornupète.

- Environ 20 monnaies gauloises (Potins) lesquelles n'ont pas été identifiées (ou plus exactement, attribuées).

Les trois planches reproduites aux pages suivantes, présentent une partie des monnaies de la collection Tasquier. Elles figurent dans un petit ouvrage rédigé par Maître Jean LAYET et édité en 1942 par la Société des Nouvelles Imprimeries Toulonnaises.

Je reproduis ces documents avec l'autorisation de Maître André LAYET, fils de l'éminent et regretté archéologue.

La troisième planche reproduit aux rangées II des monnaies gauloises qui, comme je l'ai précédemment dit, n'ont pas été exactement identifiées à l'époque.

Je reconnais, au N° 61, un potin, monnaie de bronze coulée, représentant au revers un animal - taureau ou cheval stylisé - à la queue relevée, et que je peux attribuer aux Séquanes, peuple gaulois du Jura.

Ces monnaies coulées datent de la Guerre des Gaules - vers 52 avant J.C - et correspondent à la fin du monnayage gaulois. Elles ne sont donc pas des monnaies primitives de cette série, mais plutôt "**des monnaies de nécessité**" émises selon des procédés rudimentaires, car plus faciles à fabriquer que des monnaies frappées, aux durs moments de la conquête de la "Gallia Comata" par les légions romaines.



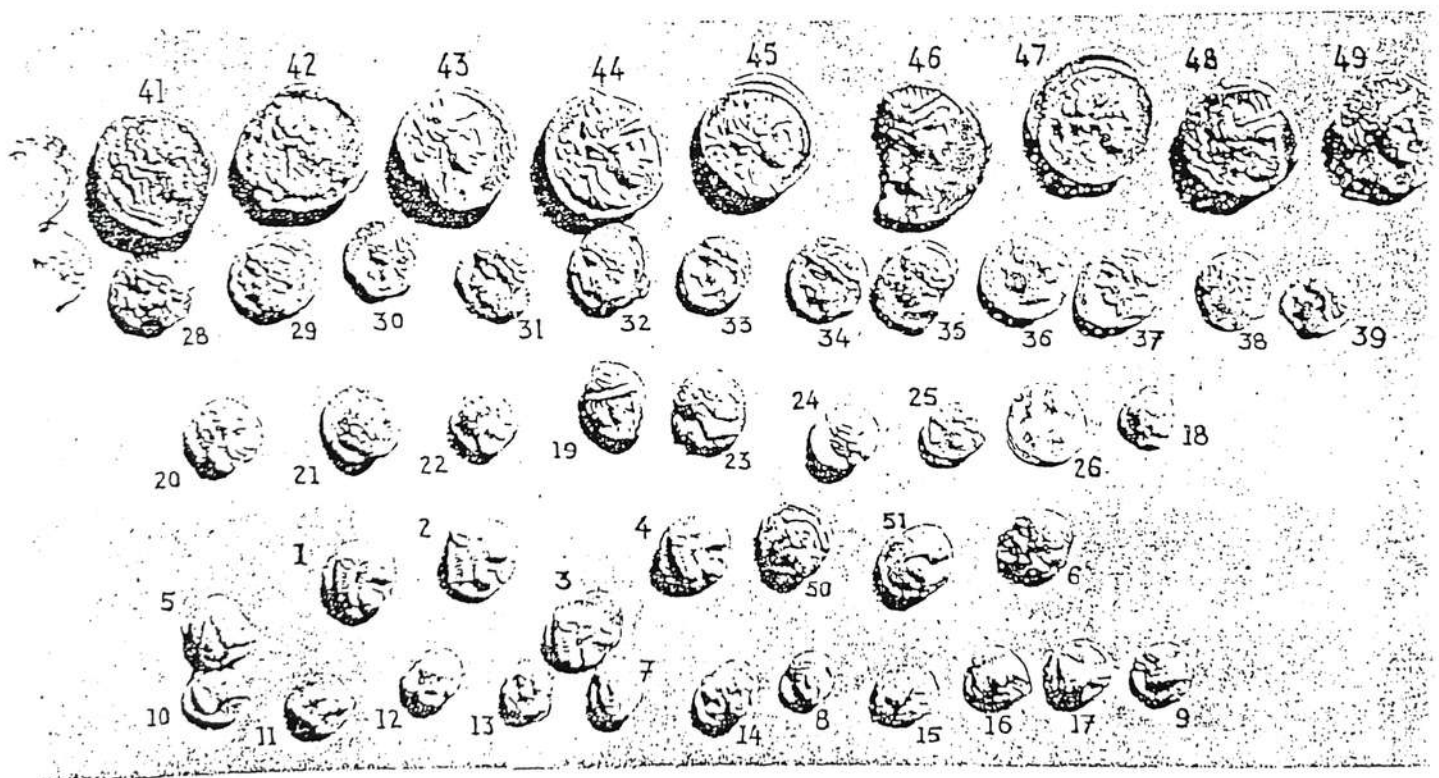
POTINS des SEQUANES

Comparez avec le N° 61
de la troisième planche

Ces monnaies gauloises de bronze, datant d'environ 50 avant J.C, trouvées sur le site de l'oppidum, pourraient poser une énigme puisque nous avons vu que ce dernier a été définitivement abandonné après sa destruction par les légionnaires de Sexius Calvinus en 122 avant J. C. Je préviens d'éventuelles objections. Il n'a été trouvé qu'une vingtaine de ces monnaies, ce qui est très peu, et puis, il n'est pas dit que le lieu ait été totalement abandonné. Quelques paysans sont probablement revenus par la suite pour exploiter les bonnes terres situées à proximité des puits et ont très bien pu, à l'occasion de leurs travaux, perdre ces monnaies. Il a d'ailleurs été trouvé à la Courtine des Doubles tournois de Louis XIII et même une pièce de un franc "Morlon de 1934.

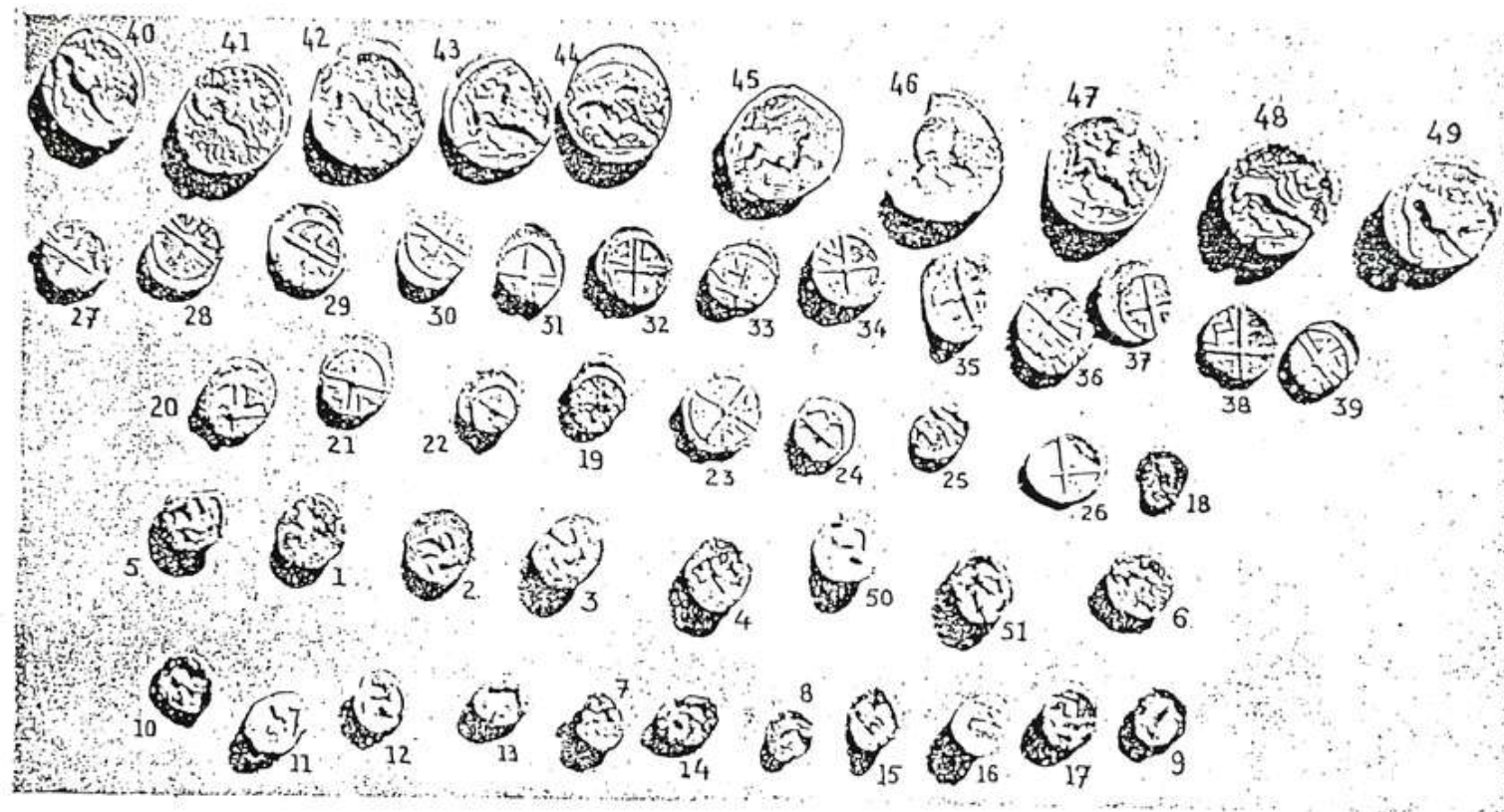
MONNAIES TROUVEES EPARPILLEES SUR LE SITE - Collection TASQUIER - 1942 .

OPPIDUM DE LA COURTINE



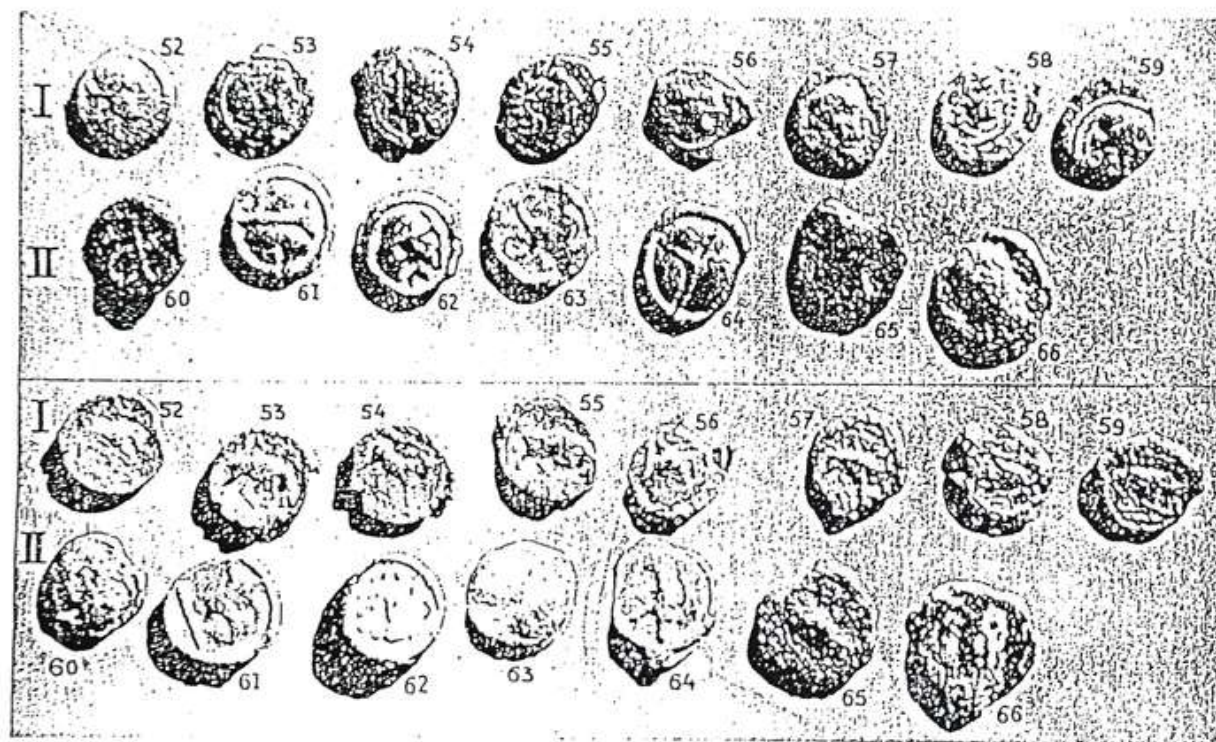
Les DRACHMES, les OBOLES et le numéraire "Type TRESOR d'AURIOL", à l'avèrs (Agrand' 1/10*)

OPPIDUM DE LA COURTINE



Les DRACHMES, les OBOLES et le numéraire "Type TRESOR d'AURIOL", au revers (Agrandi 1/10*)

OPPIDUM DE LA COURTINE



I. TAUREAUX " CORNUPETE "
à l'avvers et au revers

II. MONNAIES de BRONZE GAULOISES
(Grandeur naturelle) à l'avvers et au revers

LES MONNAIES AUX TYPES DU TRESOR D'AURIOL

Trente quatre de ces monnaies ont été trouvées sur le site de la Courtine par Monsieur Tasquier, quelques autres par divers promeneurs ou archéologues.

Elles présentent à :

- L'avvers des types différents : têtes de guerrier, de lion, de phoque, de veau, de bélier, de lévrier, de crabe, de sanglier, etc...
- Les revers sont constitués par un carré creux formé de rainures épousant le plus souvent la forme d'un svastika...

Ces monnaies sont communément appelées "**oboles**", c'est à dire valant un sixième de drachme, quoi qu'étant d'un poids très variable se situant entre 0,20 g et 1,20 g. (Le poids moyen de l'obole massaliète est de 0,60 g).

Il s'agit d'un monnayage primitif, mais d'une réelle qualité artistique, et qui est vraisemblablement le premier à avoir été utilisé par les massaliètes vers le cinquième siècle avant notre ère.

Ces monnaies sont toutes anépigraphes, c'est à dire ne portant aucune inscription. Ont-elles été frappées à Massalia?, ce n'est pas certain. Les avis sont partagés. En raison de la diversité de leurs types et des symboles qui sont représentés, et qui appartiennent à de nombreuses cités grecques, d'éminents numismates supposent qu'elles ont été importées de Grèce et d'Asie Mineure. Cette hypothèse est tout à fait plausible, car des relations commerciales importantes devaient exister entre le monde hellénique et Massalia.

C'est une énigme qui reste à résoudre, comme il s'en pose souvent en numismatique, surtout au sujet d'émissions antiques et médiévales.

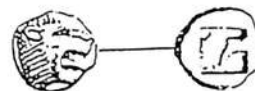
DESCRIPTION DE CERTAINES DE CES MONNAIES D'APRES LEUR REPRODUCTION SUR LES PLANCHES I ET II.

Monnaies N° 1 - 2 - 3 - 4

A) Tête de lion à droite

R) Carré creux (svastika).

*poids moyen 1,20 g (soit environ 2 oboles) - Muret 289 à 294 -
Type des monnaies de Lesbos (imitation?)*



Monnaies N° 7 - 8

A) Tête imberbe de face.

R) Carré creux.

Poids moyen 0,50 g - Muret 48 à 83 -



Monaie N° 10 - 11

A) Tête de lévrier?

B) Carré creux (svastika).

Poids moyen 0,55 g - Muret 470 à 473 -

Type des monnaies de Cyzique. (imitation?)



UN MOT SUR LE TRESOR D'AURIOL

En février 1867, un paysan du quartier des Barres, commune d'Auriol, en labourant ses oliviers, trouva au creux des racines d'un arbre un petit pot d'argile contenant 2 130 petites pièces d'argent représentant à l'avvers plus de 60 types différents.

D'après un éminent numismate du siècle dernier, Monsieur Ernest BABELON, qui a étudié la partie de ce trésor acquise par le Cabinet des Médailles de Paris, ces monnaies appartiendraient, pour la plupart, à des villes helléniques de Grèce, d'Asie Mineure et de Grande Grèce. Pour les autres, ce pourrait être des imitations frappées par les massaliètes.

LES MONNAIES MASSALIETES

LES PREMIERES MONNAIES MASSALIETES

Succédant aux monnaies du Trésor d'Auriol, dont l'origine est incertaine, apparaissent vers 460 avant J.C. Les premières monnaies incontestablement massaliètes.

1) LES OBOLES A L'ARTEMIS ET AU CRABE

A) Tête d'Artémis à droite.

B) Crabe (souvent, lettres M ou M. A sous le crabe.) Les lettres M ou M. A constituent la signature de Marseille, par contre le crabe est l'emblème d'Agrigente (en Sicile). Cela laisse supposer qu'à l'époque des liens commerciaux étroits unissaient les deux cités.



2) LES OBOLES A L'APOLLON CASQUE

A) Tête casquée d'Apollon tournée soit à droite, soit à gauche. La coiffe est ornée d'une rouelle dont Monsieur Huguenin pensait qu'elle reproduisait le cercle mantique de la pythie de Delphes. Le revers de la Pièce présente également une rouelle à quatre rayons. Ce symbole restera pour les oboles pendant toute la durée du monnayage massaliète, la marque distinctive des émissions de la cité phocéenne.



3) LES OBOLES AU "LACYDON"

Elles présentent :

A l'avvers la tête d'Apollon à droite, la chevelure au vent, avec dans le champ l'inscription "LACYDON" en caractères grecs.

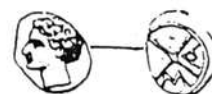
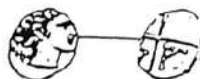
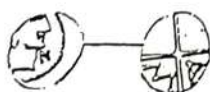
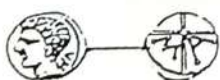
Au revers : une roue à quatre rayons. Je rappelle que le "Lacydon" était une petite rivière suivant le cours de l'actuelle "Canebière" et se jetant dans la calanque massaliète.



Suivent ensuite différents types d'oboles présentant toutes :

A l'avvers la tête d'Apollon tournée à droite ou à gauche, avec des variantes de style et parfois accompagnée de diverses signatures?

Au revers, la roue à quatre rayons avec dans ses cantons d'abord la lettre "M", puis, ensuite, les lettres "M. A", les premières du nom de Massalia.



LE POIDS DE CES OBOLES

Il varie - approximativement - de 0,30 g à 0,85 g. Il correspond, toujours approximativement, soit au sixième de la Drachme lourde de 3,75 g, soit au sixième de la Drachme légère de 2,70 g.

LES DRACHMES

Les systèmes monétaires grecs étaient basés sur le "Talent" lequel se divisait en 60 "Mines" (Monnaie de compte).

L'unité monétaire réelle était la drachme qui équivalait à un centième de mine.

Les principaux multiples de la drachme étaient le statère ou didrachme qui valait deux drachmes et le tétradrachme que valait quatre drachmes. (Il n'a pas été frappé de statères et de tétradrachmes par les massaliètes, ou du moins, il n'en a pas été trouvé à ce jour). Le principal sous multiple était l'obole qui valait un sixième de drachme.

Le poids de ces monnaies de compte et monnaies réelles varie selon les systèmes. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y avait à l'époque de la prospérité de Massalia près de 1 400 villes grecques qui battaient monnaie et que le poids de la mine servant de base aux calculs, variait selon les cités.

LA DRACHME LOURDE

Massalia s'aligna d'abord sur le système métrologique de Vélie, cité campanienne avec qui elle entretenait des rapports étroits, et dont la principale monnaie, le Statère ou Didrachme, pesait 7,50 g. La drachme lourde massaliète fut donc créée sur la base de 3,75 g, soit la moitié d'un statère de Vélie.

Cette superbe monnaie ne fut frappée que pendant une courte période, vers 370 - 360 avant J. C.

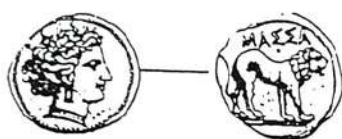
Elle est très rare. On en connaît actuellement, en tenant compte des 16 exemplaires trouvés lors des dernières campagnes de fouilles de la Courtine, environ, 60 dont une vingtaine se trouvent au Cabinet des Monnaies et Médailles de Paris.

DESCRIPTION DE LA MONNAIE.

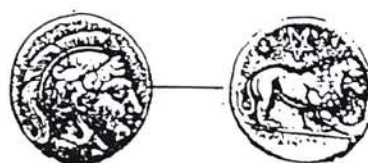
Avers : Tête de Diane (Artémis) à droite, couronnée de deux branches d'olivier, ornée de pendants d'oreille et d'un collier de perles.

Revers : Lion marchant à droite. Au dessus : " ΜΑΣΣΑ"

Le lion est le symbole figurant sur le revers des monnaies de Vélia et a été repris par les massaliètes. Il figurera sur les drachmes de la cité phocéenne jusqu'à la fin de son monnayage.



DRACHME LOURDE
MASSALIETE



STATERE DE VELIA

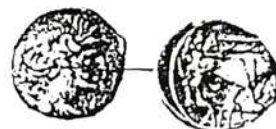
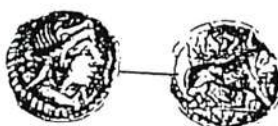
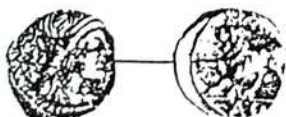
LA DRACHME LEGERE

Après une interruption de près d'un siècle et demi; période pendant laquelle ne furent frappées que des oboles, les massaliètes émirent à nouveau des drachmes, mais dévaluées quant au poids (alignées sur le système corinthien), d'un poids moyen de 2,60 g. soit approximativement les 2/3 de celui de la drachme lourde.

C'est pourquoi ces monnaies sont appelées Tétroboles (4 oboles), ou encore : drachmes légères.

Les émissions de ces pièces furent très abondantes et durèrent jusqu'à la chute de Marseille en 49 avant J. C.

Elles représentent également au droit la tête de Diane (Arthémis), et au revers un lion marchant ou bondissant (parfois à droite, parfois à gauche). Les variétés sont nombreuses et se distinguent par de nombreux symboles et lettres, en particulier au revers.



DRACHMES LEGERES OU TETROBOLES.

LES MONNAIES DE BRONZE

Les massaliètes ont émis d'importantes quantités de monnaies de bronze. Si nous ne trouvons pas de "trésors" de ces monnaies, comme c'est le cas pour les drachmes et surtout pour les oboles, c'est qu'ayant une très faible valeur, et constituées de "métal vil", elles n'ont pas été thésaurisées.

Par contre, on en trouve, souvent éparpillées, perdues, sur les sites des cités massaliètes et des oppidas ligures (ou "Celto-gaulois", par la suite).

LES BRONZES AU TAUREAU

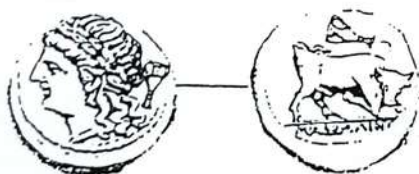
Ces monnaies présentent :

- A l'avvers la tête d'Apollon.
- Au revers un taureau cornupète (taureau chargeant la tête baissée).

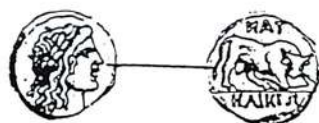
Les premières émises, dites "**bronzes lourds**", durent être frappées en même temps que les drachmes légères, vers 200 avant J. C. Le poids moyen de ces pièces est de 11 g pour un diamètre d'environ 25 mm.

Par la suite, ces monnaies de bronze furent considérablement réduites en poids et en module, celles des dernières émissions ne pesant plus que 1,5 gramme en moyenne, ce qui leur vaut, en numismatique, l'appellation de "**Bronzes légers**" ou "**Petits bronzes**".

BRONZES AU TAUREAU .



BRONZE LOURD



BRONZE LEGER

LES BRONZES AU TREPIED

Pendant une courte période, probablement au cours du dernier siècle de l'indépendance massaliète, furent émis des bronzes dit "au trépied" d'un poids moyen d'environ 7,50g. Ces bronzes sont rares, le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale en possède environ une quarantaine - dont le poids varie de 6,91 g à 10,06 g - Contre des centaines de bronzes au taureau de différents modules.

Ces monnaies ont été, pour la plupart, précisément sur-frappées sur des grands bronzes au taureau cornupète.

Cela laisse supposer qu'alors que circulaient en abondance les bronzes au taureau de faible module - 2 g en moyenne - ces bronzes lourds avaient dû être retirés de la circulation pour recevoir une nouvelle empreinte destinée à leur donner une valeur supérieure. (Et aussi, pour mettre de l'ordre entre la multitude des petits bronzes et ces pièces de grande dimension).

DESCRIPTION DES BRONZES AU TREPIED.

- A) Tête de Minerve à droite, coiffée du casque corinthe.
- R) Trépied accosté des lettres M.A. Ces lettres sont placées parfois à droite, parfois à gauche, parfois de part et d'autre.



Notons que ces bronzes au Trépied ont été imités par les LONGOSTALETES, une peuplade gauloise de la région de Béziers-Narbonne, soumise à la domination romaine, mais conservant une relative autonomie et à qui était tolérée l'émission de ce petit numéraire de bronze.



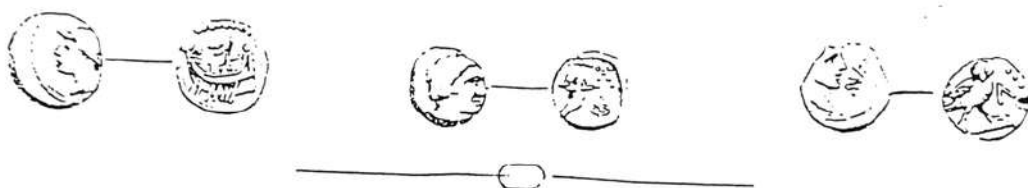
GRANDS BRONZES DES LONGOSTALETES

LES DERNIERES MONNAIES DE BRONZE MASSALIETES.

Après la défaite survenue en 49 avant J. C; Massalia obtint des romains le droit d'émettre encore de petites monnaies de bronze pour servir aux transactions quotidiennes.

Ces pièces de faible module furent frappées pendant peu de temps, car rapidement remplacées par les monnaies romaines.

Elles présentent à l'avvers et au revers des types variés, sont peu communes et se trouvent rarement en bon état.



VALEUR DES BRONZES MASSALIETES.

Ces pièces qui constituaient la petite monnaie nécessaire aux transactions de tous les jours, valaient 1/8 d'obole.

La plupart des numismates hésitent à se prononcer sur la valeur de ces bronzes. Je tiens l'information que je donne du livre de Monsieur François **POUQUEVILLE** (1770 - 1838), éminent orientaliste, membre de l'Institut, ayant participé à l'expédition d'Egypte avec Bonaparte, et ayant vécu longtemps en Grèce sous le régime Ottoman en tant que consul de France, à Janina, puis à Patras (1817). "Histoire et Description de la Grèce".

Les Grands Bronzes au trépied, résultat d'une réforme des Grand Bronzes au taureau, pouvaient en toute logique valoir 1/4 d'obole.

VALEUR DES SERVICES ET DES CHOSES.

Je vous ai déjà décrit les monnaies massaliètes, je vais à présent essayer de vous donner une idée de ce qu'elles représentaient, de ce que l'on pouvait s'offrir avec.

Quoique connaissant exactement le rapport entre les différentes monnaies d'argent grecques (donc - également - massaliètes) il est difficile de déterminer ces valeurs.

Un de mes collègues s'étant adressé à un éminent numismate a obtenu la réponse suivante : "Les monnaies étant à cette époque d'un emploi différent de nos jours, vous répondre serait extrapoler nos usages pour une période où ils n'existaient pas". Je vous laisse juge. On ne risque pas d'aller loin avec une telle réponse.

Quelle élégante façon de cacher son ignorance et d'éluder une question.

Pour ma part, obstiné, j'ai consulté divers auteurs anciens afin de trouver des réponses :

Xénophon, philosophe grec qui vivait vers 400 avant J. C, dans son ouvrage "**L'économie ou l'art d'ordonner une demeure**", indique que le prix d'une maison ordinaire valait 500 drachmes à son époque.

Puisant à d'autres sources, j'ai appris que vers le milieu du quatrième siècles (époque de l'apogée de Massalia), un bœuf valait 80 drachmes, un mouton 16 drachmes, une tunique 8 drachmes, un manteau 20 drachmes, une journée de manœuvre ou de soldat 3 oboles, un chenix de vin (environ un litre) une obole, un médimne de blé (environ 50 litres) 4 drachmes 1/2.

Toutes ces indications données par Xénophon et d'autres auteurs de la Grèce du quatrième siècle, me semblent applicables aux massaliètes vivant à la même époque.

APOLLON ET ARTEMIS.

Nous constatons que, pendant toute la durée du monnayage massaliète, les deux principales divinités qui figurent sur les monnaies sont l'**Apollon Delphien** et l'**Artémis d'Ephèse**.

Apollon rappelle l'antique origine des massaliètes, descendants des Phocéens, eux-même venus des environs de Delphes, en Phocide.

Apollon, fils de Jupiter et de Latone, frère de Diane (Artémis), dieu du Soleil, de la lumière, des lettres, des arts et de la médecine. Son temple le plus célèbre était précisément celui de Delphes où étaient célébrés les jeux Pythiques.

Diane (Artémis) déesse de la chasse, de la lune et des enfers (Hécate).

CONSIDERATION SUR LES MONNAIES TROUVEES A LA COURTINE

LES MONNAIES DE LA COLLECTION TASQUIER

Ces monnaies, perdues sur le site, comprennent comme je l'ai déjà dit, en plus des drachmes et des oboles classiques, de nombreuses monnaies du type du "**Trésor d'Auriol**", ainsi que de très nombreux bronzes massaliètes et des "**potins**" gaulois.

Ces monnaies se situent par leurs origines sur toute la période de l'occupation de l'oppidum, soit cinq siècles.(environ).

LES TROUVAILLES RECENTES.

En 1986, une équipe d'archéologues, dirigée par Monsieur Ribot, effectuant des fouilles à la Courtine, a découvert un "Trésor" conservé dans des poteries, comprenant environ 5 000 monnaies, drachmes et oboles, dont 16 drachmes lourdes. A ma connaissance, pas de monnaies de bronze ou au type de Trésor d'Auriol.

Je n'ai pas d'informations plus précises sur ce "Trésor", n'ayant pas eu l'occasion de le voir ou de consulter une documentation détaillée le concernant.

Un autre trésor a été découvert en 1988 sur le même site. Il est, je crois essentiellement composé d'oboles à la roue et aux lettres "M. A."

Contrairement à ce qu'indiquent les articles de presse qui relatent ces trouvailles - ma seule documentation - ces trésors ne datent pas du quatrième siècle avant notre ère, mais plus probablement, de la chute de la Courtine en 122 avant J.C.

Ses propriétaires, tués, capturés ou contraints de s'enfuir à l'issue des combats qui se livrèrent, suivis de l'abandon de l'oppidum, ne purent les récupérer, et c'est ainsi qu'ils sont parvenus jusqu'à nous.

Je vais sans doute me répéter, et je prie les lecteurs, de m'en excuser, mais la comparaison des deux trésors découverts par les archéologues, avec les monnaies trouvées par Monsieur Tasquier en vingt années d'exploitation des terres de la Courtine, permet d'intéressantes réflexions:

Premièrement, il semble que dans les deux récentes trouvailles, ne figurent pas de monnaies archaïques aux types du Trésor d'Auriol. Cela signifie que ces monnaies des premiers temps de Massalia n'étaient plus utilisées depuis longtemps (deux ou trois siècle).

Deuxièmement, il n'y a pas de bronzes dans les deux "Trésors" alors que ces monnaies abondent dans la collection Tasquier. C'est parce que ce petit numéraire n'était pas thésaurisable, et uniquement utilisé comme monnaie d'appoint pour les petits achats des particuliers.

Enfin à une époque où les banques n'existaient pas (surtout à la Courtine) chacun, pour peu qu'il soit un peu aisé et prévoyant, devait thésauriser ses économies et avoir sa petite poterie remplie de drachmes et d'oboles.

Il devait y en avoir, sinon des quantités, du moins un certain nombre, à la Courtine, cachées dans les cabanes. Deux viennent d'être découvertes.

La plupart ont dû être trouvées par les romains après leur victoire. Il doit bien encore en rester quelques unes enfouies sous les gravats ou dans les murailles.

Pour conclure ce chapitre, je dirai que la Courtine a certainement été, en plus de la capitale de la Région Camatulicienne, un centre d'échange et de commerce important entre massaliètes et celto - ligures pendant toute la durée de son existence.

LES MONNAIES GAULOISES ET DE LA REPUBLIQUE ROMAINE

Le dernier chapitre de cet exposé va traiter succinctement des monnaies gauloises qui ont circulé dans la "Provincia" au cours des avants derniers et derniers siècles avant notre ère. Je parlerai aussi des monnaies romaines, d'abord Républicaines, puis Impériales "d'Auguste à Antonin".

LES MONNAIES DES VOLQUES

Après la conquête de la "Provincia" proprement dite - "La Provence" - en 122 avant J. C, les romains étendirent leur domination vers l'ouest et occupèrent toute la contrée correspondant à l'ancien Languedoc.

Ils fondèrent en 118 Narbonne "**Narbo Martius**" avec une colonie de vétérans. Cette ville devint la capitale de la "Province" qui prit sous Auguste, en 22 avant J.C, le nom de "Provincia Narbonensis" - Narbonnaise - laquelle s'étendait également sur les territoires du Dauphiné et de la Savoie actuels.

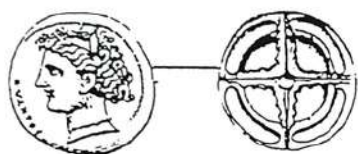
La principale nation gauloise qui occupait la plus grande partie de l'ouest de la Narbonnaise, le Languedoc, était celle des Volques qui se divisaient en Tectosages région à l'ouest de Narbonne, jusqu'à Toulouse et en "Volcaë - Arécomiques", région de Béziers - Montpellier.

Ces Volques, qui avaient obtenu le titre d'"**Alliés de Rome**", émirent en quantité, sans doute à partir de 118 avant J. C, des monnaies d'argent de bon titre, dites "**à la croix**", dont la circulation était tolérée par les occupants romains.

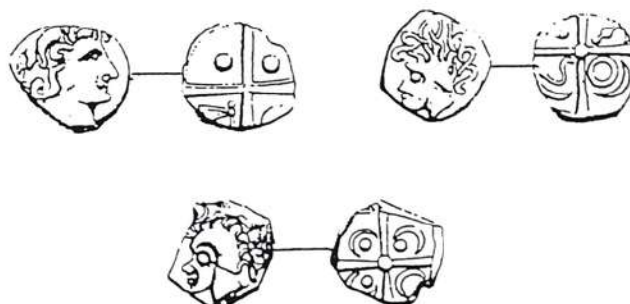
Ces monnaies sont considérées comme étant une imitation barbare de la drachme de "Rhoda", cité Rhodienne fondée vers 500 avant J. C sur la côte ibérique (côte catalane à l'heure actuelle). La drachme de Rhoda représentait au droit une tête de nymphe et au revers une rose à quatre pétales réparties dans les quartiers d'une croix.

Les monnaies des Volques sont supposées représenter à peu près ces mêmes symboles, mais à l'avvers, la tête est très dégénérée et a pris un aspect négroïde, quant au revers, les pétales sont remplacées par différents motifs : haches, besants, anneaux, etc...

D'autres monnaies, dont des monnaies de bronze, ont été émises par les Volcaë - Tectosages et Arécomiques, mais ce n'est pas l'objet de cette étude que de trop s'étendre sur ce sujet numismatique. Je ne parle que des monnaies à la Croix qui sont les plus courantes et ont été émises en quantités considérables. Ces émissions cessèrent au cours du dernier siècle avant notre ère.



DRACHME DE RHODA



DRACHMES DES VOLCAE-TECTOSAGES

LES MONNAIES AU CAVALIER DE LA VALLEE DU RHONE

(Monnaies des voconces)

Ces monnaies ont été frappées par les tribus gauloises de la vallée du Rhône.

D'après certains historiens et numismates, elles seraient à attribuer plus exactement aux Voconces (Vocontii) dont le territoire se situait sur une bonne partie de l'actuel département de la Drôme, et sur le nord de celui du Vaucluse.

Les Voconces avaient pour capitale Die (Déa Augusta Vocontarium), et pour autre ville importante Vaison la Romaine (Vasio). C'est dans cette dernière cité que serait né Trogue-Pompée, historien latin du premier siècle de notre ère, que j'ai déjà eu l'occasion de citer.

Les Voconces avaient pour principaux voisins aux nord les Allobroges dont le territoire s'étendait sur les actuels départements de l'Isère et des deux Savoies et au sud les Cavares dont la capitale était Avignon (Avenio).

Le territoire des Voconces était donc situé au cœur de la Province Romaine (La Provincia Narbonensis) et, conformément à l'usage républicain,

les romains leurs avaient accordé une certaine autonomie et laissé la liberté de frapper la monnaie.

C'est ainsi qu'ils émirent de superbes suites de pièces d'argent dont la typologie et la métrologie s'inspiraient des deniers de la République Romaine, alors en usage.

Ces "**Deniers**" des Voconces - je préfère les appeler "Denier" plutôt que "Drachmes", comme le font la plupart des numismates - pèsent en moyenne la moitié du poids des deniers romains (denier romain 4,40 g, denier voconce 2,20 g) ce qui leur vaudrait plus exactement l'appellation de QUINARIUS (quinaire), pièce de monnaie valant cinq as, soit la moitié d'un DENARIUS (denier), d'une valeur de dix as.

L'avvers de ces monnaies présente une tête casquée de déesse que les numismates identifient à "Pallas" mais qui peut-être "Rome".

Au revers, figure un cavalier au galop, chargeant, armé d'une lance. A l'exergue, ou en légende de l'avvers et du revers se lisent diverses inscriptions : AUSCROCO - DURNACOS - EBURO - COMA etc...

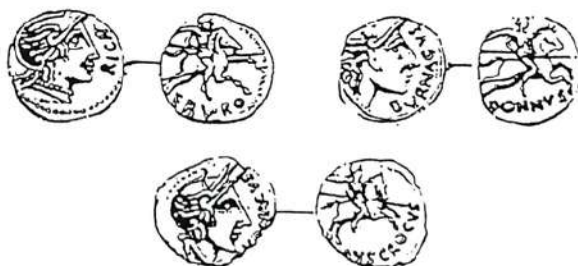
Certains numismates et historiens pensent qu'il s'agit de noms de chefs?, d'autres, de noms de villes?, par contre, tous sont d'accord pour admettre que ces monnaies sont imitées d'un denier de QUINTUS MARCIUS PHILIPPUS, officier monétaire de la République, vers l'an 635 de Rome, (109 avant J. C.)

Cela confirmerait l'opinion de Monsieur Colbert de Beaulieu qui estime que les premières émissions de ces deniers (ou quinaires), inspirés du monnayage romain, datent des environs de 75 avant J.C, ce qui explique qu'il n'en ait pas été trouvé sur le site de la Courtine.



DENIER de

Q. MARCIUS PHILIPPUS



MONNAIES D'ARGENT

DES VOCONCES

LES MONNAIES ROMAINES CIRCULANT EN "PROVINCIA" SOUS LA REPUBLIQUE

LES DENIERS

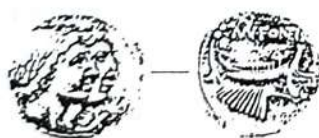
Pendant toute la période républicaine, de Sexius - Calvinus (122 avant J.C), jusqu'à César, la principale monnaie - pour ne pas dire l'unique - qui ait été utilisée en "Provincia" a été le Denier, **monnaie d'argent de 4,40 g environ**. Ces deniers circulaient, bien entendu, également dans tous les territoires de la République Romaine.

Ces monnaies, par les symboles, les personnages, les scènes, les objets qui y sont représentés, constituent une fresque presque complète de la vie romaine au temps de la République, et nous offrent de précieuses informations sur les mœurs, les coutumes; la religion, les instruments, les armes, les navires de cette époque.

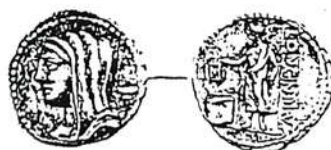
LES MONNAIES DE BRONZE

Les romains n'ont pratiquement pas utilisé de monnaie de bronze pendant cette période : As, Semis; la frappe en ayant été suspendue sous SYLLA pour ne reprendre qu'au début du règne d'AUGUSTE. Il est donc probable que les espèces indigènes: oboles, bronzes de Marseille, drachmes; deniers des Volques et des Voconces, aient été utilisées localement comme monnaies divisionnaires.

QUELQUES DENIERS ROMAINS (frappés après 122 avant J.C - date de la conquête de la "Provincia").



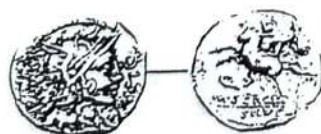
1 - FONTEIA



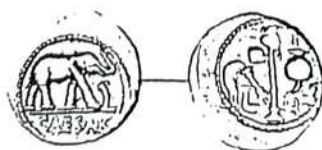
2 - CASSIA



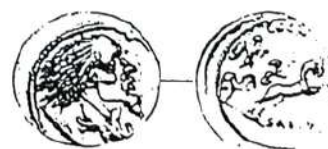
3 - CAECILIA



4 - SERGIA



5 - JULIA



6 - HOSTILIA

La monnaie N° 4 **SERGIA** : représente au revers un cavalier galopant brandissant son épée et la tête d'un ennemi vaincu, indiqué comme étant un gaulois.

La monnaie N° 5 **JULIA** : rappelle la victoire des légions romaines sur Arioviste, en 58 avant J.C.

La monnaie N° 6 **HOSTILIA** : est censée représenter la tête à la chevelure hirsute de Vercingétorix venant d'être vaincu par César.

J'avoue que cette interprétation me déplaît et ne correspond pas à ce que nous savons du moment de la reddition du chef Gaulois.

LES MONNAIES DES COLONIES ROMAINES

Je ne peux pas clore ce chapitre sur les monnaies ayant circulé en Narbonnaise sans parler de celles émises par certaines cités "colonies Romaines" entre 27 avant J.C et le début du premier siècle de notre ère.

Ces "Colonies" étaient des **cités nouvelles**, fondées par César, puis par Auguste pour y installer les vétérans des légions romaines.

Destinées à "récompenser" ces vieux et fidèles soldats, elles répondaient aussi à un but politique et stratégique, implanter dans la nouvelle province de solides points d'appui romains sur des emplacements judicieusement choisis.

NIMES

Une de ces colonies fut fondée en 27 avant J.C à Nîmes (Némausus), l'ancienne capitale des Volques Arécomiques, qui prit alors le nom de "Colonia Augusta Némausus".

La nouvelle ville romaine, édifiée à côté de la cité des Volques, s'étendait sur 220 hectares et était protégée par six kilomètres de remparts.

Son emplacement était stratégiquement bien choisi puisqu'il se situait sur le tracé de la "**Via Domitia**" qui la traversait, entrant par la porte d'Auguste, tournant à angle droit pour passer à proximité de la Maison Carrée et des Arènes. Cette voie Domitienne était de première importance, car reliant l'Italie du nord à l'Espagne.

La ville fut peuplée par des vétérans d'une légion d'Egypte et des prisonniers grecs et égyptiens.

LES MONNAIES

Monnaie N° 1

OBOLE : (argent) Revers : buste casqué à droite.
Avers : NEM. COL (Némausus colonia)

Monnaie N°2

BRONZE : Avers : buste casqué à droite.
Revers : NEM. COL - urne renversée entre deux palmes.

Monnaie N°3

BRONZE - Avers : buste casqué à droite avec un collier de barbe.
Revers : Nimes debout à gauche, sacrifiant.

Monnaie N°4

MOYEN BRONZE - As - Avers : IMP. DIVI. F. - (impérator Divi Félix). Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa. La tête d'Auguste nue, celle d'Agrippa avec la couronne rostrale qui rappelle qu'en tant qu'amiral il fut le vainqueur de la bataille navale d'Actium remportée par les navires d'Octave (Auguste) sur la flotte d'Antoine le 2 septembre de l'an 31 avant J.C.

Revers : COL. NEM (Colonia Nemausus). Crocodile adossé à un palmier. Le crocodile rappelle que les vétérans qui ont fondé la colonie venaient d'Egypte.

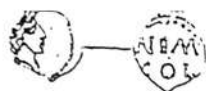
Monnaie N°5

MOYEN BRONZE - As - Même type mais avec de légères différences. Avers : IMP. P. DIVI. F (Imperator Pater Patria Divi Félix). Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa. Celle d'Auguste est laurée, celle d'Agrippa porte la couronne rostrale.

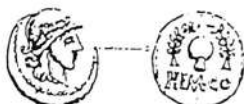
Revers : COL. NEM. Le crocodile est enchaîné au palmier. L'arbre est orné de deux rubans et d'une couronne.

Monnaie N°6

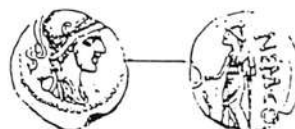
MOYEN BRONZE - Même type, mais le flan de la monnaie se prolonge en forme de cuisse et de patte d'animal. Il s'agit probablement d'une monnaie votive. C'est un superbe - et des plus curieux - document numismatique. Mais très rare.



- 1 -



- 2 -



- 3 -



- 4 -



- 5 -



- 6 -

LA COLONIE DE VIENNE

A Vienne, ancienne capitale des Allobroges "**Vienna Allobrogum**", une colonie fut fondée par Auguste en l'an 16 avant J. C. La nouvelle cité prit le nom de "**COLONIA JULIA FLORENTIA VIENNA**". Sa position était de première importance d'un point de vue stratégique, et également commercial, sur la voie menant au cœur de la "**GALLIA COMATA**" (Gaule chevelue), conquise par César quelques années auparavant.

Auguste, après avoir correctement indemnisé les propriétaires indigènes sur les terrains desquels allait être bâtie la nouvelle colonie, prit également à sa charge la construction des remparts et des portes.

MONNAIE DE LA COLONIE DE VIENNE

GRAND BRONZE - SESTERCE - AVERS : IMP. CAESAR. DIVI. IVLI. Têtes adossées de César et d'Octave. (Auguste)

Revers : C.I.V. Proue de vaisseau.

Sur cette très belle monnaie, datant d'après 16 avant J.C, Auguste, le premier empereur romain, associe César son grand oncle, fondateur de la dynastie et conquérant des Gaules, assassiné en 44 avant J.C, lui rendaient ainsi un hommage posthume.



LYON

Lyon "**Lugdunum**" - de son premier nom : **COPIA FELIX MUNATIA** fut fondée en 43 avant J.C, donc un an après la mort de César, par Lucius Plancus Munatius, général et orateur romain, alors Proconsul dans les Gaules.

Selon certains historiens, la fondation de la ville aurait été due à la nécessité d'y établir la population de Vienne chassée par un soulèvement des Allobroges.

Cette version est à considérer, mais il est plus probable que c'est le site exceptionnel, carrefour, voie d'accès à toutes les Gaules, qui motiva la création de la cité.

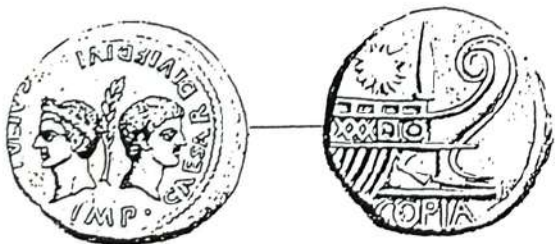
UNE DES PREMIERES MONNAIES DE LA "COLONIE DE LYON".

GRAND BRONZE (sesterce)

Avers : IMP CAESAR DIVI F DIVI IVLI.

Tête adossées de César et d'Octave (Auguste) séparées par une palme.

Revers : Proue de vaisseau. Au dessus globe et méta (borne). A l'exergue : COPIA.



(Début du premier nom de Lyon : Copia Félix Munatia)

En latin, COPIA signifie "**abondance**", FELIX "heureux" et MUNATIA est le nom du fondateur de la ville.

La légende de l'avvers se lit : "**le divin empereur César (Octave Auguste) fils du divin Jules (Jules César)**". Rappelons qu' Octave Auguste était le petit neveu et l'héritier de Jules César.

Le titre d'"Auguste" ne figure pas dans la légende de la monnaie. Ce titre ayant été concédé à Octave en l'an 27 avant J.C, cette pièce est donc antérieure à cette date.

LES MONNAIES AU TYPES DE "L'AUTEL DE LYON"

En l'an 12 avant J.C, Drusus (fils adoptif d'Auguste, frère de Tibère, frère de Germanicus et de Claude), fit construire à Lyon, au confluent de la Saône et du Rhône, sur une vaste esplanade, un sanctuaire fédéral où devaient se réunir une fois par an (le 1er août) les représentants de tous les peuples gaulois. Au centre de l'esplanade; devant un temple, avait été édifié un vaste autel orné - ou entouré - de statues représentant les soixante principales villes gauloises ayant contribué à la construction du sanctuaire. Dominant l'ensemble, une statue monumentale représentait la Gaule elle-même. Sur le piédestal de l'autel était gravée, en lettres d'environ 40 cm, l'inscription "**ROMAE et AUGUSTO**" (A Rome et à Auguste).

Des monnaies de bronze, Sesterces, As, Petits Bronzes, furent frappées à Lyon pour commémorer cet événement. Les émissions se succédèrent jusque sous le règne de Néron.

Monnaie N° 1

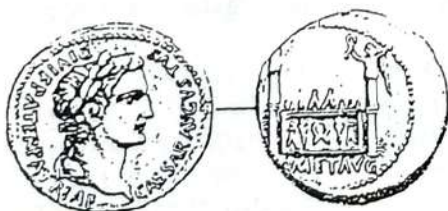
MOYEN BRONZE - AS - sous Auguste.

Avers : CAESAR AUGUSTUS DIVI F PATER PATRIA. Sa tête laurée à droite.

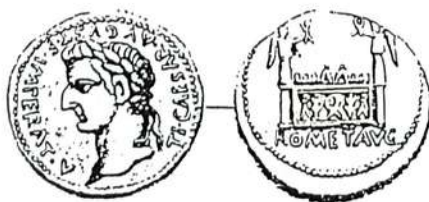
Monnaie N° 2

MOYEN BRONZE - AS - sous Tibère. (14 - 17).

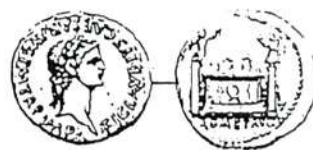
Avers : TI CAESAR AUGUSTUS F IMPERAT V. Sa tête laurée à gauche.



- 1 -



- 2 -



- 3 -

Monnaie N° 3

PETIT BRONZE - Sous Claude. (41 - 54)

Avers : TI CLAUDIUS CEASAR AVG P M TR P IMP.
Sa tête laurée à droite.

La légende de cette monnaie se lit : TIBERE CLAUDIUS CAESAR AUGUSTUS PONTIFEX TRIBUNICIA POSTESTATE IMPERATOR.

Pontifex Maximus signifie que l'empereur est (depuis César et Auguste) le Grand Pontife, le maître de la religion, le grand prêtre, le chef religieux des romains.

Tribunicia Potestate signifie que l'empereur est investi de la puissance tribunitienne, cette institution de "Tribuni Plebis", Magistrats du peuple chargés de défendre les intérêts du peuple contre les patriciens, et qui avait été instituée en 493 avant J.C.

Auguste avait obtenu que cette charge lui soit accordée ainsi qu'à ses successeurs. Elle resta, depuis, confondue avec le pouvoir impérial et rendait la personne de l'empereur inviolable.

Les revers de ces trois monnaies ont pour légende : ROM ET AVG.(Romae et Augusto), et représentent l'Autel de Lyon.

UN PEU D'HISTOIRE

L'histoire romaine nous prouve que les temps n'ont pas tellement changé sur le plan de la morale publique. En particulier au niveau des puissants - et que la concussion, les malversations, sont de toutes les époques. Aussi, que l'argent mal acquis, à un certain niveau, profite toujours. Que d'autre part, "**La collaboration**" n'est pas née aujourd'hui.

Un guerrier gaulois, fait prisonnier par César lors de la guerre des gaules; avait réussi à devenir le favori du dictateur, puis de son successeur, Auguste.

Ayant pris le nom romain de LICINIUS, il obtint des postes importants et était vers l'an 15 avant J.C; intendant des finances en Gaule Chevelue.

Chargé de contrôler la perception des impôts - une bonne partie de ces derniers allant directement dans sa cassette personnelle - Il était plein d'imagination et ouvert à toutes les astuces, (serait-ce des qualités gauloises?) pour en augmenter les rentrées.

S'étant avisé que César avait modifié le calendrier, et créé deux nouveaux mois, "Juillet", le mois des Jules (à tout seigneur tour honneur) et "Août", le mois d'Auguste, Licinius décida d'en créer deux autres et de porter l'année à quatorze mois, ce qui permettait de porter à 14 les mensualités à percevoir sur les contribuables.

Pillant impitoyablement ses compatriotes, il réussit ainsi à réaliser l'une des plus grandes fortunes de l'empire.

Les plaintes affluant, il fut toutefois obligé de quitter la Gaule et de se retirer à Rome. Mais , soumis et généreux envers son maître à qui il servait parfois de banquier, il conserva, malgré ses malversations, la faveur d'Auguste et vécut richement et paisiblement jusqu'à sous le règne de Tibère.

Il fut enseveli dans un superbe tombeau qu'il avait fait construire en bordure de la "Via Salaria".

La magnificence de son tombeau donna lieu à cette épigramme :

"Licinius gît dans un monument de marbre, Caton n'a pas qu'un humble tombeau, Pompée n'en aucun : qui pourrait croire qu'il y ait des Dieux?".

LES MONNAIES DE L'EMPIRE ROMAIN CIRCULANT EN GAULE

A partir d'Auguste, et jusqu'à la fin de l'Empire Romain avec la reddition du dernier empereur ,Romulus Augustule, en 476 après J.C, toutes les **monnaies romaines** ont régulièrement circulé en Gaule dont elles étaient devenues le monnayage officiel.

J'invite les lecteurs intéressés par ces monnaies à se reporter aux livres traitant de la numismatique de l'Empire Romain, en particulier "Le Cohen", excellent ouvrage en huit volumes, de base et, de références.

Je vais simplement présenter quelques types de ces monnaies en les choisissant parmi les pièces émises par les premiers empereurs ceux qui régnaient au moment de la création de Toulon, et au cours des premiers temps de l'existence de notre cité.

Les monnaies de l'empire Romain étaient frappées en trois métaux : l'**Or**, l'**Argent** et le **Bronze**.

Les monnaies d'or "**Aureus**"(pluriel : aurei), poids moyen sous Tibère = 7,70 g, valaient 25 deniers.

Les monnaies d'argent : **deniers** (denarius), valaient 10 As. Poids moyen sous Tibère = 3,60g.

Une certaine obscurité règne quant à la valeur des monnaies de bronze sous le haut empire du fait que les marques destinées à les différencier disparurent brusquement sous Auguste.

Les plus éminents et savants numismates s'accordent toutefois à déterminer trois principales monnaies :

A) - Le **sesterce**, ou grand bronze valant deux as et demi.

B) - Le dupondius valant deux as.

C) - L'**as** (dit aussi : **Moyen bronze**)

Le Dupondius et l'As sont en général du même module, mais le Dupondius est en Orichalque (laiton) et l'effigie de l'empereur figurant à l'avvers y est radiée, alors que l'As est en bronze, et que la tête de l'Auguste est présentée laurée.



Monnaie N°1

AUREUS - Auguste (-27 + 14)

Avers : AUGUSTUS. DIVI-F. Sa tête nue à droite.

Revers : IMP. X. Taureau cornupète à droite. Monnaie frappée à Lyon. Ce revers semble inspiré des drachmes de Marseille.

Monnaie N° 2

AUREUS - Auguste.

Avers : AUGUSTU. DIVI. F. Sa tête laurée à droite.

Revers : C. CAES. AUGUS. F. Caius César galopant à droite; derrière, deux enseignes militaires et un aigle légionnaire. Monnaie frappée à Lyon. Caius César était le fils d'Agrippa et de Julie (fille d'Auguste). Général romain vainqueur des arméniens, il mourut de ses blessures en Lycie en l'an 4 de notre ère.

C'est son mausolée - et celui de son frère Lucius - que l'on voit "aux antiques" à Saint Rémy de Provence.

Monnaie N° 3

AUREUS -Vitellius (69)

Avers : A VITELLIUS GERMAN IMP TR P. Sa tête laurée à droite.

Revers : XV VIR SACR FAC. Trépied surmonté d'un dauphin, entre les pieds : un corbeau. Un aureus exactement semblable a été trouvé en 1987 lors des fouilles de Bagne. Vitellius a régné à peine huit mois.

Ayant épuisé le trésor par ses prodigalités, et indigné le peuple par son intempérance, il fut égorgé à Rome devant son palais par la foule et les soldats d'Antonius Primus, commandant les légions de Mésie et de Pannonie, qui avait pris le parti de Vespasien.

Monnaie N° 4

MOYEN BRONZE (Dupondius?) Auguste.

Avers : DIVUS AUGUSTUS PATER. Sa tête radée à gauche.

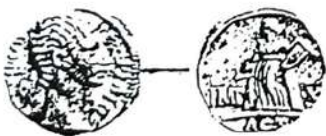
Revers : S.C (Sénatus consulto) - Par décret du Sénat Foudre ailée. Monnaie frappée à Lyon.

Monnaie N° 5

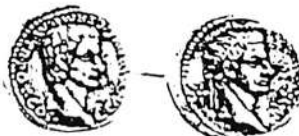
As Claude (41 - 54)

Avers : TI CLAUDIUS CAESAR AVG P. M TR IMP P P. Sa tête nue à gauche.

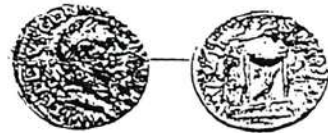
Revers : S.C - Pallas debout à droite, lançant un javelot et tenant un bouclier.



- 6 -



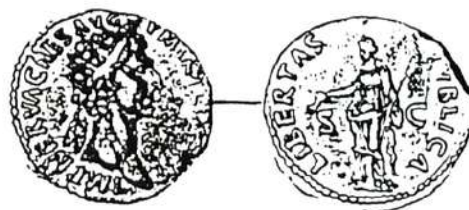
- 7 -



- 8 -



- 9 -



- 10 -

- Monnaie N° 6** **DENIER** - Auguste (-27 +14)
 Avers : AUGUSTUS DIVI F. Sa tête nue à droite.
 Revers : IMP X ACT. Apollon en habit de femme tenant une lyre et le plectum (baguette d'ivoire pour jouer sur les cordes de la lyre). Monnaie frappée à Lyon.
- Monnaie N° 7** **DENIER** Caligula (37 - 41)
 Avers : C CAESAR AVG GERM P M TR P POT COS. Tête nue de Caligula à droite.
 Revers : Tête radiée d'Auguste à droite entre deux étoiles.
- Monnaie N° 8** **DENIER** Vitellius (69)
 Monnaie semblable à celle décrite sous le N° 3, mais en argent (denier).
- Monnaie N° 9** **GRAND BRONZE** - (Sesterce) Néron (54 - 68)
 Avers : IMP NERO CAESAR AVG MAX TP P P P. Sa tête laurée à gauche.
 Revers : Roma (à l'exergue) S. C (de part et d'autre). Rome assise à gauche, sur une cuirasse, appuyée sur des boucliers, tenant une victoire dans sa main droite.
- Monnaie N° 10** **DUPONDIUS** (Orichalque) Nerva (96 -98-
 Avers : IMP NEVA CAES AVG P M TR P COS I P P. Sa tête radiée à droite.
 Revers : LIBERTAS PUBLICA. La liberté debout à gauche, tenant un bonnet et un sceptre.

Vous remarquerez que parmi les monnaies présentées, beaucoup, en particulier celles frappées sous Auguste, ont été émises par l'atelier de Lyon. C'est que la Gaule - La Province Narbonnaise, déjà romaine depuis plus d'un siècle, et la Gallia Comata "La Gaule Chevelue" conquise par César - avait pris une importance considérable au sein de L'Empire Romain. Elle faisait contre poids aux provinces d'Orient, et ses populations s'avéraient être d'une assimilation plus facile. D'autre part, le territoire était riche, y compris en minerais de métaux précieux.

Auguste décida donc, vers l'an 15 avant J. C, d'installer le **principal atelier monétaire romain à Lyon**, jeune capitale des nouvelles provinces. Lugdunum avait d'autre part l'avantage d'être éloignée de Rome, donc à l'abri des influences et troubles divers, politiques, économiques, sociaux qui se manifestaient dans la capitale de l'empire.

Rome, pour la frappe des monnaies, céda donc la place à Lyon. Le nouvel atelier fonctionna pleinement sous les règnes d'Auguste et de Tibère, et continua d'émettre, de façon plus réduite, jusque sous le règne de Néron. Je ne pense pas m'écarter du sujet en traitant largement des monnaies impériales du haut empire, puisque nombre d'entre elles furent frappées

Dans la nouvelle capitale des Gaules, aux portes de la Narbonnaise, et selon, je le rappelle, la réforme introduite par auguste : un aureus de 25 deniers, un denier de 4 sesterces, un sesterce de 2 as et demi.

ANTONIN LE PIEUX

Cet empereur a régné de 138 à 161. Par ces dates, il semble se situer chronologiquement hors du cadre de cette étude. Je vais tout de même en parler pour plusieurs raisons :

D'abord, parce que c'est un document attribué à son époque **"l'itinéraire maritime d'Antonin"**, qui pour la première fois, cite le nom de Toulon **"Télo Martius"**.

Ensuite, parce que son règne fut une période de paix, d'ordre et de prospérité, cet empereur étant, ce qui était rare à l'époque (et même de nos jours) pour un chef d'état, bon, sage, modeste, pacifique. Sous son règne, Toulon dut connaître l'une de ses périodes des plus favorables.

Enfin, parce que Antonin le Pieux était de chez nous, puisque son père et ses grands-parents paternels, étaient originaires de Nîmes.

ANTONIN "TITUS AURELIUS FULVIUS BOIONIUS ANTONINUS", j'aime prononcer cette riche et superbe suite de noms latins, était né à Lanuvium, près de ROME, le 19 septembre de l'an 86 de notre ère.

Sa famille du côté paternel, était originaire de Nîmes, et appartenait à la riche aristocratie rurale de la province narbonnaise. Son grand-père paternel ,

T. AURELIUS FULVIUS, après une belle carrière dans l'administration romaine, avait accédé à la fonction sénatoriale.

Antonin, lui-même, avait été un brillant administrateur, et était entré au Conseil Impérial où il était devenu un proche et un collaborateur fidèle de l'empereur Hadrien.

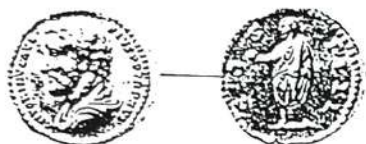
Ce dernier, n'ayant pas d'enfants, et préoccupé par sa succession, choisit donc pour ses qualités qu'il avait eu l'occasion d'apprécier, Antonin pour héritier.

Le nouvel empereur accéda au trône en 138, à l'âge de 52 ans. Il mourut en 161, âgé de 74 ans, après 23 ans d'un règne paisible, période de paix et de prospérité pour l'empire.

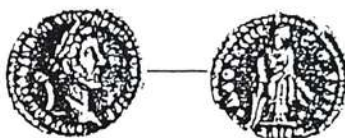
L'historien latin Julius Capitolinus qui a écrit une Vie d'Antonin, trace de lui ce portrait : "Il avait une beauté remarquable, l'esprit brillant, des goûts modérés, beaucoup de noblesse dans le visage et d'aménité de caractère, une éloquence peu commune, de belles connaissances en littérature. Il était sobre, bon, libéral, point envieux du bien d'autrui, et tout cela avec mesure et sans ostentation". Plus de 1 200 monnaies ont été frappées pendant son règne, à l'effigie de cet empereur, avec des légendes et des revers différents.

Des monnaies qui devraient frapper notre imagination, car elles étaient à cette époque le numéraire courant à Toulon et dans la région.

QUELQUES MONNAIES D'ANTONIN LE PIEUX

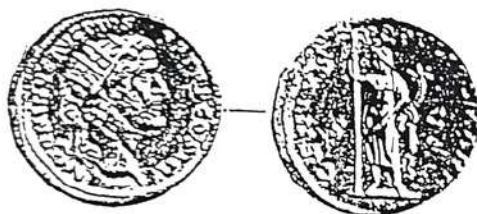


- 1 -

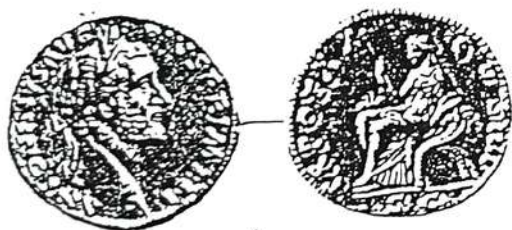


- 2 -

MONNAIE N° 1



- 3 -



- 4 -

MONNAIE N° 2

MONNAIE N° 3

AUREUS

Avers : ANTONINUS AVG PIUS P P TR P XVI . Son buste, tête nue, drapé, à gauche.

Explication de la légende : Antonin, Auguste; Le Pieux, Père de la patrie, investi de la puissance tribunitienne pour la XVIème fois. Cette dernière indication permet de dater exactement la monnaie. La puissance tribunitienne était renouvelée chaque année à l'empereur. Son seizième renouvellement correspond donc à la seizième année du règne, c'est-à-dire à l'an 154 de notre ère.

Revers : COS IIII; Antonin debout à gauche, tenant un globe.

Explication : COS IIII signifie que l'empereur avait été nommé consul pour la quatrième fois. Cette fonction devenue purement honorifique était indiquée dans la titulature des monnaies. Les empereurs se faisaient à intervalles réguliers, réélire consuls au cours de leur règne.

DENIER

Avers : IMP CAES T AEL HADR ANTONINUS AVG PP. La tête de l'empereur, aurée, à droite.

Revers : TRANQ (à l'exergue) TR POT XIII COS IIII. La tranquillité debout à droite, tenant un gouvernail et deux épis.

DUPONDIUS - (Orichalque)

Avers : ANTONINUS AVG PIUS P P IMP II. Sa tête aurée à droite.

Revers : GENIUS POPULI ROMANI. Le génie du peuple

romain, debout à gauche, tenant un sceptre et une corne d'abondance.

MONNAIE

N° 4 GRAND BRONZE - (Sesterce)

Avers : ANTONINUS AVG PIUS P P IMP II.
Sa tête laurée à droite.

Revers : TR POUT XX COS IIII. La concorde assise à gauche, tenant un sceptre et appuyant son bras gauche sur une des deux cornes d'abondance qui forment la chaise curule sur laquelle elle est assise.

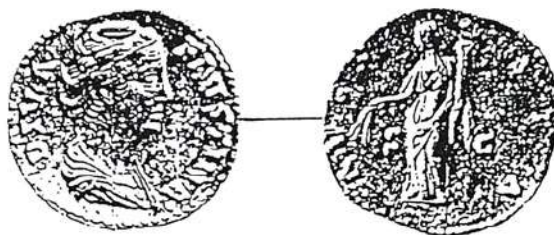
FAUSTINE MERE (Annia Galéria Faustina)

Je termine la partie numismatique de cette étude en présentant une monnaie de Faustine Mère, épouse d'Antonin le Pieux.

Faustine était très belle. Elle mourut très jeune, en 141, âgée de 36 ans, après seulement trois ans de règne.

Les historiens tracent de ses moeurs un portrait peu flatteur, mais malgré cela, son époux lui était très attaché et ne cessa de la regretter. Soucieux de l'honorer, il fit frapper, tant de son vivant qu'après son décès, plus de 300 types différents de monnaies à son effigie.

Celles portant la légende "DIVA" (Divinité - Déesse) sont des émissions posthumes.



SESTERCE

Les monnaies de Faustine sont nombreuses, belles, relativement communes, et ont dû circuler en abondance en Gaule au deuxième siècle.

L'INSCRIPTION DE TROPHÉE D'AUGUSTE

UN SUJET DE CONTROVERSE (pour les non initiés). **"L'INSCRIPTION DU TROPHÉE DE LA TURBIE"**

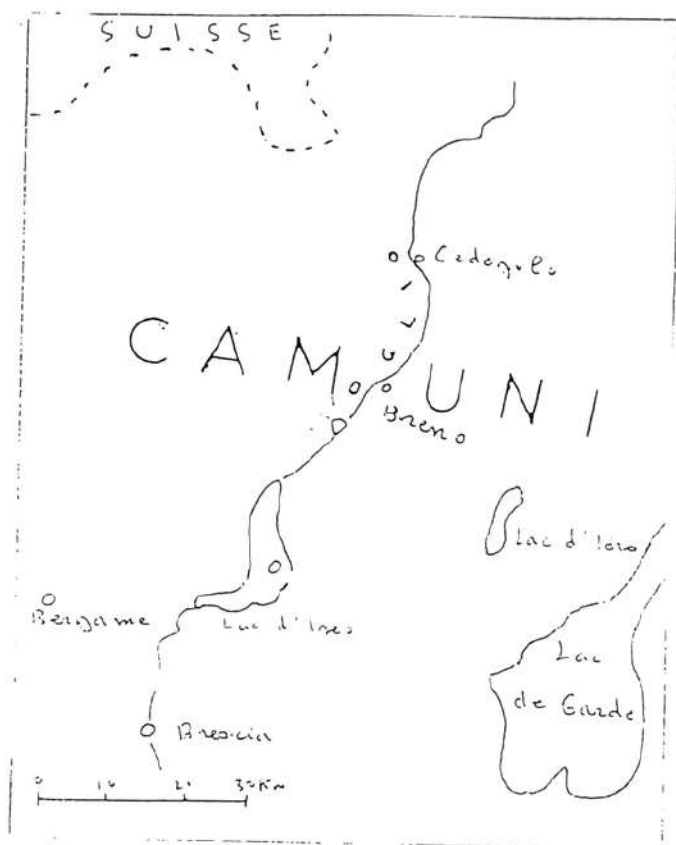
Sur ce somptueux monument, élevé à la porte des Gaules à la gloire d'Auguste,

figurent les noms des quarante peuples soumis.

Le nom figurant en second est celui des "CAMUNI". Beaucoup pensent qu'il s'agit de nos

COMMONI; Les CAMUNI et les COMMONI n'ont rien de commun. Le Trophée de la Turbie a été édifié en 7 avant J.C. Il y avait à cette époque 115 ans que nos comuni étaient pacifiés. Cette pacification datait de la conquête de la "Provincia" par le consul Sexius Calvinus, en 122 avant J.C.

Les noms mentionnés sur le Trophée sont essentiellement ceux des peuples alpins restés indépendants jusqu'alors, protégés par leurs montagnes; c'est-à-dire, tous les peuples situés entre les Alpes Maritimes, le Val d'Aoste, et le Valais. Même les Décéates et les Oxibiens, situés à la limite du pays Salyen, ne figurent pas sur le trophée. Cette soumission des peuples alpins, qui porta même sur le Trentin, la Valteline, le Rhétie, fut réalisée par Auguste entre 25 et 7 avant J.C. Elle ne concerne donc pas les Comuni. Les Camuni du trophée des Alpes sont, comme l'a dit notre regretté ami Charles AUDE, dans un bulletin des "Amis du vieux Revest", une peuplade qui occupait le Val Camonica, vallée de Haute Lombardie, arrosée par le cours supérieur de l'Oglio.



J'arrive à la conclusion de cette étude. L'une des réflexions qu'elle m'impose, en particulier en raison de la dernière partie numismatique concernant le rôle joué par les romains, c'est que l'Europe, qu'actuellement nous essayons laborieusement de faire, avait été bien mieux réalisée par eux, il y a deux mille ans. Ils avaient fait même beaucoup mieux que l'Europe : ils avaient créé l'empire Européo - Asiato - Africain, la grande nation méditerranéenne. Il faut dire que les romains - ce que nous européens français, anglais, etc... n'avons pas été capables de faire par la suite - avaient colonisé intelligemment en assimilant. Ouverture, tolérance, participation, accession aux charges et aux honneurs ; à la qualité de citoyens pour les nouveaux venus dans l'empire, et en finalité, une langue, une culture, un peuple. Nos hommes politiques actuels devraient s'inspirer des leçons de l'histoire. En sont-ils capables?

Pourquoi le latin ne redeviendrait-il pas la langue commune européenne?

Mon travail n'est pas exhaustif. D'éminents érudits y trouveront certainement beaucoup de lacunes, et sans doute, aussi, des erreurs. Je sollicite humblement leur indulgence. Mon souci, après tout, en remontant vers nos racines, aura été uniquement de tenter de mieux faire connaître et apprécier par nos concitoyens le beau pays où nous vivons

Armand LACROIX

Le Revest, le 20 mars 1991

Tous droits de reproduction réservés.

BIBLIOGRAPHIE

POUR L'HISTOIRE ET L'ARCHEOLOGIE

Paul Marie DUVAL : La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine.
J.J HATT : Histoire de la Gaule romaine.
Camille JULLIAN : Histoire de la Gaule (huit volumes)
CH. LENTHERIC : La Provence maritime.
Maître Jean LAYET : Le livre de la Courtine.
François POUQUEVILLE : La Grèce : religions, moeurs, coutumes.
Monseigneur SCOLARDI : Marseille la Grecque

POUR L'HISTOIRE ET LA NUMIMASTIQUE

Ernest BABELON : Traité des monnaies grecques et romaines
Ernest BABELON : Description historique et chronologique des monnaies de la République Romaine.
A. BLANCHET : Traité des monnaies gauloises.
L.BLANCHARD et M.LAUGIER : Iconographie des monnaies du trésor d'Auriol.
B. COLBERT de BEAULIEU : Traité de numimastique celtique.
Henri COHEN : Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain.
De La SAUSSAIE : Numimastique de la Gaule Narbonnaise.
De LONGPERRIER : Numimastique gauloise. Marquis De LAGOY : Divers articles.
De La TOUR: Atlas des monnaies gauloise
Maître Jean LAYET : Les monnaies de l'oppidum de la Courtine.
Maître J. LAYET et Paul HUGUENIN : Les monnaies du village ligure de la Courtine.
Ernest MURET : Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale.

AUTEURS ANCIENS CONSULTES DANS LEURS TRADUCTIONS

Jules CESAR - Pline l'ANCIEN - Ptolémée - Strabon - Trogue POMPEE (JUSTIN)
Jules CAPITOLIN.